

# نشرة اخبار عدد 7

## 1) الشركة القومية للنقل بتونس

في آخر شهر أكتوبر بوليسى وقف خلا صرح كار في تونس العاصمة وهزمو لمركز الشرطة الكار وقف والكار التي بعث وزاد وقف وبمكا بالواحد بالواحد حتى لمن الكيران ولات عملة سمرسو طو والطلاصة والشفورلت مشاو باش يستخبرو ويخرجو رفيقهم الخلائس التي عزو البوليس وقعدت هكا حركة المرور معطلة طى قد ما طال البحثه ولاكن ها المرة البحث ما طالش طى خاطر نويرة خاف وهل تليفون لمركز الشرطة باش سيرو الخلائس في الحين ، من عدوة بعد ها الانتصار لولايي منع العمال ضد القمع العمال طالبو بتحقيق مطالبهم وزيادة في لوجور وعازدو كيف كيف توقيف الكيران الكار وزا لخر من الهاساج حتى للبلفيد ير وهبطو الخلاصة والشفورلت يتناقشو مع الشعب ويبنو شرعية مطالبهم وصارت اجتماعات صغيرة ومتعددة في وسط البلاد .

لحكومة ما نجحت تعمل شي على خاطر العمال فهو الي هومة طبقة من الشعب وعرفو كيفاش يعطو باش لحكومة ما تخمش عليهم والنضال متاعهم يولي الشعب الكولو لاهي بيه ويساندو .

## 2) تطبيع الذهب

الترافيك كثر ياسر في البلاد والخصوص الترافيك مع الذهب . المصلين طى الترافيك مع الذهب ما هومش العمال المهاجرين التي يرجعو بخاتم ولا زوز بلالط لعمالهم ولكن التجار الكبار في الصياغة والمزاولين الحكوميين والدليل طى هذا التاركة الخائفة القايمه ضد اربعين واحد من لكبارات في تجارت الصياغة والموضفين الكلمه هيرطون في قضية سرقة الطابع مع الترافيك بصفة غير شرعية

## 3) قضية الطلبة والمثقفين المربوطين

لحكومة رجعت في غالبها قامت بيه من اعتقالات بعد حواد شفيعي ولغات التتهيمات الا في ما يخصون عثمان ومرزوق ما زالو مربوطين لول هتتهم بالتآمر طى امن الدولة الداخلي والثاني طى امن الدولة الخارجي . بعد حواد شفيعي 41 شخص ربطتهم لحكومة ووجهت لهم تهمة كاذبة بعد اشهرة سييت برشا (سراج موقت) وتعددت شادة 17 واحد واليوم ما قعدو ومشودين كان زوز من الناس وبالنسبة للآخرين صار طو طيهم كيما تقول لحكومة ولكن في الحقيقة هواش طو المشدودين الكل مدعد هها علو كان صاحبو بالحقيقة وقالو الي هوما معارضين لحكومة وهذا حق من حقوق كل تونسي ومن شره اخرين ها العفو ما هواش طو طى خاطر لحكومة تلتز باش تسيهم طى خاطر 10.000 طالب في تونس برشا حال اظهرو تظلمهم معا الموقوفين وهذا هو السبب الاساسي منع طو لحكومة . ضد الظلم والقهر المحامين والقنون يعاونو شوية ولكن ما همش اساس . الدفاع ضد الظلم ما يجي كان بتكفل الشعب الكلمه معا بعضو وما يرضاش توقيف أي واحد من أجل افكارو السياسية والا لقتصادية ضد لحكومة .

## 4) المستمعي والبرنامج السياسي متاعو

المستمعي قدم للحزب برنامج سياسي يمين السياسة الحكومية التي يراها صحيحة وها السياسة تخالف سياسة نويرة . الليالي جا مما المستمعي وهذا اعلاش بورقمية نجاه وحط في بقعتو القرطاني بالحاج عار . باقي الجماعة تتضارب وبورقمية هو الحكم . ما زالت ما هدتاش اخبار مفصلة طى البرنامج السياسي التي قدمو المستمعي ولكن الانشقاق الي كورود داخل الحزب وخاصة في تونس العاصمة هو الي خلى نويرة يعمل نهار 9 نوفمبر اجتماع بالطارات الحزبية في ولاية تونس

*Z ex. pour plus de rapidité.*

Le 15 novembre 1972 : réunion du GILT c'est à dire de K, Z et H .

Les questions qui étaient à l'ordre du jour étaient 1-confection d'un bulletin TT 2-Lettre sur le B T T à transmettre au COP pour tous les camarades . Cet ordre du jour n'a pas pu être rempli à cause d'une information posant des problèmes très graves.

\*\*\*\*\*

Deux militants du GILT (K et Z) ont eu entre les mains le 14-11 un bulletin signé TT comportant des informations sur la SNT, trafic ,et le point sur les libérations. Devant cette situation le GILT décide d'annuler la parution de son bulletin hebdomadaire et rappelle les points suivants :

- I-Le GILT rappelle qu'en tant que commission d'information il avait pris en charge la préparation du bulletin TT dont l'initiative était venue d'autres camarades, à partir du bulletin n°3 le 12 aout 1972.
- II-Vers le 15 Aout une lettre manuscrite avait été transmise au COP pour demander que les informations du COP soient transmises au GILT par le camarade qui assurait la liaison avant le mercredi jour de la confection du bulletin, demandant aussi que le COP prévienne tous les camarades de la nécessité d'envoyer les informations dont ils disposaient au GILT .
- III-Le GILT a envoyé une question urgente au COP le 18 octobre c'est à dire il y a un mois à l'occasion du départ imprévu du camarade qui jusqu'alors assurait la liaison entre le GILT et le COP .
- IV-Le 14 novembre le camarade Z a vu par hasard un camarade du COP Riadh, qui lui a remis un bulletin TT en lui disant que devant l'absence d'un bulletin depuis le 28 octobre la cellule dont il s'occupe a pris "l'initiative" de sortir un bulletin d'information .
- Certaines des informations que contenait ce bulletin n'avaient pas été transmises au GILT (trafic d'or)
- Le bulletin a été numéroté 7 alors que les 7 ème et 8 ème bulletins n'avaient pas été numérotés par décision de la commission .
- Le GILT a d'autres informations importantes qui n'ont pas été publiées dans ce bulletin (victoire à la SPIT ,expulsion de Bouziri, expulsions des travailleurs d'un foyer à Strasbourg Saint Denis)..)
- V-Le GILT devait aujourd'hui transmettre au COP une lettre à répercuter à tous les camarades pour recevoir les critiques de tous afin d'en tenir compte. Il devait entre autre étudier la question de la publication en bilingue des bulletins (tunisien et français) qui avait été posée par un camarade extérieur à la commission, en reliant cette question à celle plus générale en fonction de l'utilisation du bulletin: bulletin pour l'immigration ou pour Tunis ou les 2 , faut-il 2 bulletins ? Quelle Langue utiliser en fonction de cela ?
- D'autre part il devait poser le problème de la diffusion car le 8 ème bulletin daté du 28 octobre a été tiré à 1500 exemplaires dont 1000 sont encore en stock. Les seuls utilisateurs ont été chekib et le 14 ème .

\*\*\*\*\*

Devant cette situation , la commission qui a toujours essayé d'organiser son travail en fonction des exigences des camarades et des besoins du travail de tous , considère que , de par l'agissement de certains, c'est l'existence même de la commission qui est menacée.

Deux problèmes organisationnels graves se sont posés au GILT

- a) le Départ brutal de Mohamed Ali qui n'a pas été étudié au niveau de la Commission. La Commission n'a pas eu de réponse à la question urgente du 18 octobre et pense donc que le COP ne l'a pas étudié
  - b) plus grave encore, la confection du dernier bulletin et la responsabilité d'un camarade du COP dans cette confection que le GILT considère comme un acte de sabotage du travail de la commission et par là même de le travail d'organisation du Groupe .
- Ce sont les mêmes camarades qui avaient sortis les bulletins n°1 et 2 qui viennent de publier le bulletin qu'ils ont numérotés 7. Il existe donc

des moyens humains et matériels qui au lieu d'être utilisés pour le renforcement du travail de la commission sont objectivement utilisés à des fins de sabotage .  
Il est anormal qu'un bulletin TT sorte n'importe où , sous prétexte "d'initiatives" .

\* \* \* \* \*

La Commission tire de tous ces problèmes posés les conclusions suivantes :

Si de tels agissements ont été possibles c'est que les problèmes politiques , idéologiques et organisationnels qui se posent au groupe n'ont pas été abordés à temps . Ce qui a entraîné d'une part des difficultés dans le milieu intellectuel et qui maintenant touche notre front principal le travail de jonction avec la classe ouvrière .  
Il ne s'agit pas d'initiatives , il s'agit en fait de spontanéisme délibéré .  
Il n'est plus question de laisser les choses trainer .

Face à ces problèmes le GILT prend conscience de l'importance de sa tâche non seulement au niveau de la répercussion de l'information mais surtout de sa tâche générale d'information qui ne peut être dissociée de la ligne générale politique du Groupe .

Il prend aussi conscience que l'organisation ne lui a pas donné les moyens d'assumer pleinement sa tâche et devant de tels problèmes il ne peut que se sentir dépassé .

Cependant il en est pleinement conscient .

Il réaffirme qu'il tient à assumer ses responsabilités et se met à la disposition de toute l'organisation pour favoriser une solution juste de tous les problèmes politiques idéologiques et organisationnels afin d'aboutir à notre unification .

\* \* \* \* \*

Pour participer à la solution des problèmes le GILT prend les décisions suivantes :

- 1- Pour lutter contre ces tentatives de divisions le GILT demande au COP d'étudier de la manière la plus rapide ce texte .
- 2- Dès à présent , nous proposons des mesures d'urgence :
  - a) que le COP envisage une réunion dans les plus brefs délais de coordination du travail GILT-COP
  - b) qu'il envisage temporairement de ne donner ses informations qu'à la Commission qui se chargera de les répercuter très rapidement par l'intermédiaire de bulletins .
- 3- Le COP doit répondre au bilan
- 4- Nous comptons ~~sur nos propres forces~~ essentiellement sur nos propres forces : techniques humaines et sur le plan de l'information .  
Dépot comme d'habitude des bulletins samedi matin chez Béchir .

APPEL A TOUS LES ETUDIANTS TUNISIENS POUR IMPOSER  
UNE REPRESENTATION DEMOCRATIQUE AU SEIN DU COMITE  
DIRECTEUR DE L'A.E.M.N.A.F.

Camarades,

Dans notre pays, la montée des luttes populaires se poursuit inlassablement. De leur côté, les étudiants, partie intégrante des masses populaires, apportent leur soutien total à ces luttes. Cependant, nos camarades à Tunis, continuent sans relâche la lutte pour la satisfaction de leurs justes revendications, conformément au projet de résolution de la crise de l'U.G.E.T.

Face à cette montée, le pouvoir dictatorial dont la fascisation se poursuit à grands pas, répond par la répression aveugle. Fermement décidé à briser le mouvement étudiant, le pouvoir a procédé à l'arrestation de plusieurs militants, membres des instances provisoires de notre syndicat. Et aujourd'hui, plus que jamais, à cause de sa politique anti-populaire et de soumission aux intérêts impérialistes dans notre pays d'une part, la sélection effrenée qu'il pratique dans l'enseignement d'autre part, le gouvernement réactionnaire destourien jette quotidiennement de nombreux jeunes et travailleurs dans l'immigration où ils sont soumis à la répression, au racisme et à l'exploitation de la bourgeoisie impérialiste française.

Tous les étudiants dans le pays et à l'étranger doivent être mobilisés pour faire échec aux menées fascistes du pouvoir.

Face à cette situation, l'A.E.M.N.A.F. doit avoir pour principales tâches :

- soutien effectif des luttes des peuples maghrébins et arabes
- aide agissante aux travailleurs immigrés maghrébins
- dénonciation des régimes réactionnaires arabes et des répressions qu'ils exercent sur les masses populaires.

L'A.E.M.N.A.F. doit être la tribune de propagande et popularisation de la juste lutte du peuple palestinien et de dénonciation de tous les plans liquidateurs de la résistance palestinienne.

Cependant, ces tâches ne peuvent être réalisées que si la direction de l'Association est réellement représentative des étudiants maghrébins.

A ce jour, le Comité Directeur de l'A.E.M.N.A.F. s'obstine à ne pas reconnaître le CAL-UGET comme seule instance provisoire, représentative des étudiants Tunisiens à Paris. De ce fait, il est entièrement responsable de la frustration du droit des étudiants tunisiens à Paris d'être démocratiquement représentés au sein du Comité Directeur. Cette attitude a été la raison principale de la tension qui a régné lors de l'A.G. du 20 mai 1973. En effet, cette dernière A.G. s'est déroulée dans une atmosphère houleuse et où les moindres principes de démocratie ont été ignorés par le Comité Directeur.

Les étudiants tunisiens à Paris, tout en réaffirmant leur attachement au CAL-UGET mettent le Comité Directeur de l'A.E.M.N.A.F. devant ses responsabilités quant au bon déroulement de la prochaine A.G. électorale le 16.6.1973. Ils exigent la constitution d'une commission de contrôle des cartes, composée par exemple des représentants de l'U.N.E.M., du C.A.L.-U.G.E.T. et de l'U.N.E.A.

Camarades,

C'est grâce à votre mobilisation massive que nous arriverons à imposer notre représentation authentique à l'A.E.M.N.A.F.

Soyons nombreux à l'A.G. du mercredi 13 à la Maison de Tunisie à 20 H 30;

Ordre du jour :

1) orientation de l'A.E.M.N.A.F. : Discussion de la plateforme - Discussion de notions et recommandations

2) Election des délégués du C.A.L.-U.G.E.T.

Paris, le 12 juin 1973  
LE CAL-UGET

دعائي - اشعلت نهار 26 برسالتكم متبع نهار 22-10-71 وهاني بنجاو بكم 72-11-1

نصبت تفكر الرفاق قبل كل شيء الذي كنت موافق على توقيعني من خدمة في الكوب ولكن ما هو ماش على فرد اساس مع انليكم - طرحت مشكل توقيعني على خاطر منه رقيق طرح مشكل الشقة ولان كان ما قالش بالعرف الواحد الي طلعتني في الكوب في الضرر قال ما المنكرة بصفة اخرى وما لقيت من الرفاق لخبرين رد فعل كبير بكل حفة هذا واحد وما عايش بمليني ~~بالتفصيل~~ نقد في الكوب بلاش نقد ذاتي متبع كل واحد منا - طرحت النقد الذاتي متابعي بالصور في نطاق واسع = اول على المشكل متبع حمادي ما حبيتش ندخل في النقاش نقطة نقطة الرقيق طاح هكا كيفيه . بيئت في الشق الي بعشقولكم الفرق ما بين ما قالو حمادي الي انا قلتو وما بين الي انا قلتو . تزيد نلاحظ بصفة عامة الي الرقيق حمادي مثالي ما عيش الي انا من الناس الي يستلمو على كلامهم برشا جزم و قطع ل *aucun travail, aucun soutien* ارجعو للنفس المحض لهذا او نتجوا زيادة تلاحظو الي رقمه فرق كبير ما بين اللجة مناعو (*Boulevard*) وقت الكلام متاعو ووقفو برو الشفاهي ومن بعد و *unpen unquité* - هذا علاش و فعت مشكل اعلام الرقيق حمادي طي اطار زيارتي لتونس ونظرة الرفاق ليها لكل ولابت اجراء بحث عند الرفاق في تونس باش يقولو انش كان موقفي من الكوب بصفة عامة لا غشاشية ولا هدامة -

نفهم ولكن ما نشاركش موقف الرفاق (ولا الرقيق) الي طرحو مشكل الشقة لوقت يقولو الي البحث هذا ما ~~بيد~~ بالنسبة ليهم ما عندوش برشا معنى هذا علاش طلبت من الرفاق لكل وخاصة من الرفاق الي يقولو شمه جبل حوايج شين موقفي الانشقايق والتجزية باش يعطيو ليستة فيهم ونجاو بهم وهكا يكون النقد من كثر على امور موضوعية - حتى لتوا ما نعلت بجنلي شيء -

نلقني في رسالتكم جملة في الحقيقة ما عند ماش معنى كبير لوقت شقو الرقيق رياض " عبر على موعلي تشهيق النقد الذاتي مناعو وخاصة على البرهنة على انوما هو ماش يقوم بنشالا متحيز" لـ اذا كان انا شبع نرهن على اني ما نيش قايع بنشالا متحيز انش نوع النقد الذاتي الي باش نملو مني ما الناحية . انا بيطر مشكل النقد الذاتي على خاطر يكل حفة كل واحد عند ونقد ذاتي وما هو ماش منزل -

في مسألة الشقة صحیح ما عايش عندی شقة في أغلب الرفاق الي قصود في الكوب من الناحية ما ذي الرفاق (اعلبيهم) يطرحوا اكثر المشاكل من ناحية الذاتيات واغلب تفسيرهم لمواقف الرفاق يتركز اساسا على هذا - في حفة نقد ونقد ذاتي عبرت على ما اوتقلنو *de maniere de certains camarades d'objectiver leur jugement en subordonnant les positions des camarades dont ils ne partagent pas l'idée.* ما الصقة متبع التحالف تراها تاخو بلافة كبيرة عند اغلب الرفاق الي قصود -

في مسألة لتعال بفرق قابين: صحیح وقع نقد ذاتي في سلوكمي مع الكوب في المسألة ولكن ما النقد الذاتي طار في اطار مناقشة جوهرية و فعت مشكل الكور في جملة ما و فعت - غللتني كما انت بعلاقة متبينة مع مشكل التنظيم و هيقة التنظيم

وبصفة عامة العلاقات الدولية في الخدمة متع الكوب كيهما طرف خذنا في شيء بعد شازم  
العلاقات بعد رخصي يستمع مع رفاق من الكوب كمسؤولين من هيئة التنظيم وعيا  
كمسؤول علم الفتيات في الكوب - هالهيئة التي خلفته روحها بروحها بسو لييام عمال  
وهي تتقوى وتدخل في مشمولاتها بالثويا بالثويا برشواي حتى لين وطلت بان  
تخصر خدمة الكوب وتفتخر شعور على الكوب - علانها روحها بروحها من نحو الاعلام  
الكوب في وقتو كذلك من امر الي توريد شهر من على كون هالهيئة ما كاننتي  
مسؤولة قدام الكوب - نفكر الرفاق وه الي وقتها مارا ومن رخصي على لول كان امور  
قاسية بعد المناقشة الكبيرة والى كانت بعض لحيان عنيفة راي الرفاق تبدل  
ودفع لعلام الكوب بهذا ولكن قعد الشكل مطروح وحتى حل تنظيمي ما حصل -  
عصري ما خبيت على الكوب الي بعدي اشغالات بالداخل وخافة بقابسي ولكن كنت  
توفر هذا في طارومعنا ما مطروح مشكل مادام بالفعل ماديا ما هو اش مطروح  
ولكن كل مرة تطرح فيه ما يمشكل التنظيم بيشت موقفي بالقبول  
حبيباني لرسالة وعطيان ليها الكوب الكل كان تبرهن على حسن استعدادي لعلان  
مشكل التنظيم ولكن حتى اطار وحتى درسي للمشكل ما حار - معلوم لكلنا مسؤولين  
على هذا على خاطر لكلنا الذي يينا بلزمة السبب فيه مشكل التنظيم وعلاقة  
التطاع السري بيه وبصفة عامة هذا في جوهري خدمة الكوب -

ما نفهمشي ونراشعه تناقض ~~الذي~~ في موقن الرفاق كيفاش يتكلموش على  
موقفي وموقف الكلية ~~التي~~ التي تقدم فيها وخلايا اخرى في الفرح في خصوص عدم اطلاق  
تأثير على المثال واجتماعات الكلية (الا اذا كان الخدمة تسدعي هذا بصفة بريفة  
وتعاون على تقديم خدمة التنظيم والتنسيق (هذا ما وقع لوقت الكلية عطت تقدير  
على البحث فيما يخص العت وتقرير على زيارة بورقيبة مثلا) هنا مشكل التنظيم  
وعلاقتنا بالاعلام زادة مطروح - مشكل التنظيم والاعلام مازال مشكل جوهري  
مطروح على تنظيمنا لكل ومانراش علان شمه حتى ما يبين مشاكل التنظيم في الداخل  
والخارج خصوصا في ظروفنا الحالية مزدوجة برشا -

العلاقات بالفرع مشكل تنظيمي ولكن مند واءكلماتو السياسية وفي الحقيقة  
العكس هو الصحيح: الرقيق حبيب قال لي في جملة ما قال الي التنظيم في تونس  
خذا اقرار باش ما - سجون حتى منشور جماهيري في الوقت الحاضر او ما خرجت هالسياس  
لنحو لخميرة مناشير جماهيري) انا نعيم نعلن العكس في ما يخص فرج قابسي والى  
سياسة الفرع لكلها نتيجة بصفة عامة على الالتماس على روجوهي الشتريات  
الكارجية والداخلية - لتعال بالفرج باش يصير على اساس!

تزيد نفكر الرفاق الي وقع لتفاق في تونس (ارجعوا لتقري) على انو لتعالقات التنظيمية  
مع فرج قابسي تقعد كيهاهيه حتى لين تزيد توطد العلاقات متفرج قابسي  
بالفرع لثوري من البلاد على اساس تقديم الخدمة التطبيقية المتحركة -  
رنا في: وماللتكوع الي قاعد نجابوب علاها خلاشي نرى قد ان الشاكل السياسية  
عابسة في تنفسه اذ ايف من به الرقاة كجهاش مايف موبيه الرفاق

ما يتطرح على أكثر كان من لوجه الاثنية (حتى كلمة على الخلافات الجوهرية في  
مسألة التنظيم وفي مسألة الاعلام وفي تقييمنا للصفة الصحيحة لخلاص  
المشاكل المطروحة على مستوى مزج باريس والتنظيم بصفة عامة ما هي موجودة  
فيك الى مسألة) وهذا ما هي باش اول مرة يصير خروج فيهما من التناسير السياسية  
للتناسير المركزة على اكثر على الذاتيات وبها للصفة تحمي وصفة الرفاقية للرفاق  
معناها يتملح من ليد ولوجبة البرجوازية الصغيرة ولا الكبيرة مهينة عليهم  
اساسا (فلان يجب يولي شاف و فلان ما يحسن يقبل التمركز الديسوقراطي ونير  
ذلك.....)  
ها المواقف كما فينها على قدر ما شمرن بيها وعلى قدر ما يجمنه من غير تعطيل  
الخدمة) كلمة لقيتها في الكوب - هذا علاتش ليوم زادة نكافحها وان كانت  
موجهة ضدني وهذا يصعب موقفني (على خاطر كيف واحد يقول للاخر انا حتى مواقفك  
ذاتية النقاش ما يتقدمش مادام ماشان امور موضوعية وهذا علاتش طلبنا الليسته)  
كانت لي مواقفي بعض من الليبارالية لوقت بعدتوني بصفة فعلية على المهام  
السياسية وما كلفتوني كان بالامور الفنية (هنا ما هو ان معناها ما قمانت سياسة  
في الفتيات زادة) قبلت وحققت نمشي التنبية قمت بهذا اساسا على خاطر  
تحت تقديم تنظيم النقاشات السياسية وبادل التجاري ولكن حتى النقاشات  
السياسية التي هارت في الكوب ما خرجت وما خرجت كان وجهات النظر منا على  
اعلام حمادي من وجهة نظر واحدة دليل على هذا وحتى بل انا متأكد ان اللي ما هو ان  
الوحيد النص السياسي المكتوب في ما يخص الدفاع ما شرفقني ما نقولش على  
التنظيم بل على الفرع ولكن حتى على لجنة الدفاع لا النص نوا عند ارضين يوم  
هذا علاتش نطلب بكل الحاح عقد اجتهام موسع بعد اسبوعين خاصة وانها  
ثمة مشاكل كبيرة على مستوى مزج باريس خليتها وما فقتش الي خلاصها  
تقدم بل نجمع نقول الحالة كانت تشتت وولات باف - ~~الطبيعية~~ انا نرس  
الي يقع الاعلان على ها لاجتماع نهار 14 نوفمبر للرفاق ونطلب منهم  
تحضير نصوص في البهجة لولا معناها النصوص للكتابة على نهار 13 نوفمبر  
انا نخرج منهم النسخ اللازمة وتفرق على الرفاق نهار الثلاثاء ويكون لاجتماع  
في 15 من البهجة معنا نهار 18 و 19 نوفمبر -

تحياتي الرفاقية واحد نوفمبر 78

زيد نطلب من الرفاق باش يعطوني النصوص التي طلبتها

Le 16 novembre 1972

Rapport adressé par <sup>Zoubeir</sup> [redacted] au COP

Mardi 14 j'ai rencontré le camarade Riadh du COP pour essayer de régler un problème technique (tirage d'un tract). Je suis resté un quart d'heure avec lui ce qui nous a permis d'avoir un début de discussion, discussion interrompue par la venue d'une personne que je ne connais pas.

Je suis donc resté très peu de temps avec lui, mais c'était largement suffisant pour m'amener à me poser des questions quant au fonctionnement et à l'organisation de notre Groupe.

Parti sur des sujets habituels (incapacité de mener à bien trop de tâches à la fois, résoudre la contradiction secondaire avant qu'elle ne devienne principale) et d'actualités (le TBH dans le 14ème),

La discussion a fini par aborder des problèmes d'organisation sur lesquels je croyais tenir toutes les informations existantes.

Je sais que dans notre cellule les camarades ont toujours senti le problème de la coordination et de l'échange d'expérience entre toutes les structures du Groupe. Notre cellule travaille dans le 14ème. On savait tous qu'une cellule du groupe y avait travaillé avant nous ; or aucune trace n'en était restée.

Et l'on a été obligé de repartir presque à zéro sans profiter du travail qui avait été fait avant nous (enquête, contacts avec les ouvriers avancés..)

Or le camarade Riadh m'a révélé qu'il milite dans la cellule qui avait travaillé dans le 14ème laquelle cellule a fait des enquêtes et a commencé un travail de jonction avec les ouvriers et s'est retirée quand le MDM a commencé à venir dans le 14ème.

Riadh m'a d'autre part informé que contrairement à certains camarades (il a cité Sâdok) les membres de cette cellule ne voulait pas travailler avec le MDM parce qu'ils avaient déjà eu une expérience négative avec certains de ses éléments (TBH) et qu'ils n'ont pas attaqué le MDM de front c'était par pure discipline.

En ce qui concerne les enquêtes et les PV des réunions le problème de leur utilisation a été posé au COP par cette cellule et elle n'a pas eu de réponse. Toujours à propos de ces textes Riadh m'a dit une phrase qui m'a un peu étonné surtout de la bouche d'un dirigeant : "quand on n'a pas reçu de PV on s'était dit qu'il n'y avait pas de raison pour qu'on continue à en envoyer". Ce qui dénote à mon avis un esprit de coterie assez prononcé.

Par ailleurs je croyais savoir que lors de la visite de Bourguiba, toutes les structures du groupe (du moins j'en suis sûr en ce qui concerne les 2 structures dans lesquelles je travaillais) s'étaient fondues pour travailler sous la direction de la commission "d'accueil", le COP ayant été dissous ;

Or Riadh m'a appris que sa cellule a continué à travailler d'une façon autonome, qu'elle a été bien sollicitée mais que sa réponse a été toujours fonction de ses possibilités. Mais le plus grave c'est qu'il m'a appris que sa cellule a élaboré un bilan lors de la visite de Bourg. Où EST CE BILAN ? La réponse à cette question est d'autant plus pressante que je sais que le COP a lancé un appel à toutes les structures du Groupe à Paris et ailleurs pour qu'elles lui communiquent leur bilan d'activité et que justement Riadh fait partie de ce COP.

D'autre part en parlant à Riadh du TBH et de ses magouilles dans le 14ème il m'a appris que nous n'étions pas au bout de nos peines car il sait qu'il y a dans 3 ou 4 chambres du 14ème des nationalistes arabes qui travaillent et qu'ils n'ont pas encore commencé à nous attaquer de front. Que signifie ce silence ? Car si le camarade qui devait tirer le tract était venu au rendez-vous je n'aurais pas été voir Riadh pour qu'il me dépanne et par conséquent je n'aurais rien appris.

N'eut-il pas été préférable qu'il prévienne ces camarades qui travaillent dans le 14ème afin qu'ils se préparent à l'attaque des nationalistes arabes.

La dernière phrase que m'a dite Riadh m'a mis dans une situation pour le moins paradoxale : Riadh a adressé des critiques au COP parce qu'il a pris l'engagement (le COP) dans le bulletin n°1 de publier dans le 2ème bulletin les débats qui ont eu lieu lors de la réunion élargie de Mai

lequel bulletin n'est pas encore sorti. Imaginez, camarades, la situation d'un militant de base qui essaye (à ce moment là, la personne est arrivée et l'on a du arrêter la discussion.) d'expliquer à un dirigeant que, de part des situations objectives, il y ait des tâches qui prennent sur d'autres. Un camarade du C.O.P., au moins, (Sadok) est d'accord avec moi.

Camarades, j'ai essayé, dans ce rapport, d'émettre le mois de jugements personnels possibles (et j'ai fait l'effort, croyez-moi) convaincu que tout cela dépasse de loin, de très loin le cadre de mes petites appréciations personnelles.

J'estime que dans l'étape délicate que traverse notre organisation, un éclaircissement s'impose.

MOHSEN

Le travail a été obligé de reporter à une date ultérieure sans pouvoir être fait avec les ouvriers qui ont travaillé dans la cellule qui avait contenu un travail de direction avec les ouvriers et a été retiré quand le C.O.P. a commencé à venir dans la zone.

Il faut que l'organisation soit informée que contrairement à certaines idées (il a été dit) les ouvriers de cette cellule ne veulent pas travailler avec les autres en leur faveur dans une expérience négative avec certains de nos dirigeants (C.O.P.) et qu'ils n'ont pas attendu le C.O.P. pour être informés.

En ce qui concerne les ouvriers et les BV les réponses au problème de leur participation à la zone de cette cellule et elle n'a pas de réponse. Toutefois à propos de ces textes il faut dire une phrase qui n'a pas été dite dans la réponse d'un dirigeant: "quand on n'a pas reçu le BV on a été informé qu'il n'y avait pas de raison pour qu'on continue à en envoyer". Ce qui démontre à nos yeux un esprit de coté.

Il faut que les ouvriers aient une idée de la vitalité de l'organisation, qu'ils soient informés de la situation de la cellule et qu'ils soient informés de la situation de la cellule et qu'ils soient informés de la situation de la cellule.

Il faut que les ouvriers aient une idée de la vitalité de l'organisation, qu'ils soient informés de la situation de la cellule et qu'ils soient informés de la situation de la cellule.

Il faut que les ouvriers aient une idée de la vitalité de l'organisation, qu'ils soient informés de la situation de la cellule et qu'ils soient informés de la situation de la cellule.

Il faut que les ouvriers aient une idée de la vitalité de l'organisation, qu'ils soient informés de la situation de la cellule et qu'ils soient informés de la situation de la cellule.

(Texte rédigé à l'intention des camarades de la section de Bruxelles).

★ ★ ★ ★ ★

"Il y a quarante ans, en commençant ma carrière politique, je m'étais proposé d'unir la nation. Cette tâche, je l'ai poursuivie sans relâche. Mais, au bout de quarante ans, notre huitième congrès... n'a fait que mettre en relief la division de la nation et dégager des clans hostiles."

Bourguiba, 21 octobre 1971.

★ ★ ★ ★ ★

Le dernier congrès du Destour qui s'est tenu le mois dernier à Monastir a officiellement confirmé l'état de crise et de décomposition du pouvoir actuel. La crise qui, en réalité, couvait depuis longtemps déjà, a atteint son paroxysme : Bourguiba est aujourd'hui contesté au sein de sa propre classe, à l'intérieur même de son parti.

Le maître sans concurrent de la classe dominante (et son serviteur le plus dévoué), le cimentier de "l'unité nationale" reçoit là un rude coup et, à travers lui, tout l'édifice mis laborieusement en place depuis 15 ans est ébranlé de fond en comble. Cet événement est d'une importance extrême. Il stimulera inévitablement un nouveau développement des luttes populaires. Aussi devons-nous l'étudier et l'analyser sous tous ses aspects. Nous devons comprendre de quoi il en retourne et définir une ligne de conduite juste qui nous fasse progresser.

#### I. Commençons d'abord par une relation des faits.

Le 11 octobre 1971, devant le congrès, Bourguiba déclare en s'adressant aux délégués :

"Vous êtes appelés à vous prononcer sur des questions qui concernent la vie du Parti et sur des problèmes relatifs aux institutions de l'Etat. Bien que j'aie mes idées à ce sujet, je ne veux pas vous en faire part, afin de respecter votre liberté de choix (...)  
Lors des précédents congrès, je m'étais attaché à participer aux travaux de toutes les commissions. Cette fois, j'ai décidé de n'assister qu'à quelques séances. Je tiens en effet à prendre du champ afin de voir comment les militants et les cadres du Parti se comportent en mon absence. Ce sera en quelque sorte un test" (...) (cf l'Action du 12 octobre 1971)

Les 12 et 13 octobre 1971, emmené par Mestiri et ses hommes, l'énorme majorité des congressistes insiste (entre autres), dans ses interventions, sur les deux points suivants :

- 1) Le successeur de Bourguiba doit être élu par le peuple.
- 2) Toutes les instances du P.S.D. - et principalement le B.P. - doivent être élues démocratiquement. Il faut mettre fin à la pratique des désignations.

Le 14 octobre 1971, revenant sur ce qu'il avait promis, Bourguiba intervient en faveur de Nouira : "Il a toute ma confiance. Il sera mon successeur."

Réaction de Mestiri :

"(...) Le chef de l'Etat a mis l'accent dans son allocution..., sur deux règles fondamentales :

- Le candidat à la magistrature suprême doit revenir devant le peuple, détenteur de la souveraineté, pour solliciter son suffrage.
- Le responsable doit s'imposer par sa compétence, son honnêteté et les services rendus au pays.

Or l'opinion exprimée... par le combattant suprême, à propos de sa succession, semble contraire à ces deux règles..." (cf l'Action du 15 octobre 1971)

Le 15 octobre 1971, fin des travaux du congrès. Election des membres du Comité Central. Malgré la caution de Bourguiba, malgré les manoeuvres et les menaces, Nouira n'arrive qu'en 5ème position, loin derrière Mestiri (et B. Ladgham). Bourguiba intervient alors une nouvelle fois. Dans une interview accordée à un journaliste du "Monde" il annonce :

"... en tant que Président, je choisirai mes 15 ou 20 collaborateurs du Bureau Politique..." (cf "Le Monde" du 16 octobre 1971)

Le 18 octobre, c'est la bombe. Mestiri ne désarme pas et passe franchement à l'attaque :

"Le congrès s'est prononcé d'une manière très nette en votre faveur, aussi bien sur le plan des idées que sur celui des personnes. La résolution adoptée sur le problème de la vacance du pouvoir au chef de l'Etat est la nôtre, ainsi que celle du recours au suffrage universel pour la désignation du successeur du Président de la république. Au point de vue intérieur, dans le Parti, il a été admis l'élection de tous les organismes et notamment du B.P. (...) Ces résultats ont été obtenus malgré les pressions de toute sorte sur les congressistes. Cela a été jusqu'aux moyens d'intimidation purs et simples d'éléments armés venus de Ouerdanine autour de l'enceinte du congrès (...) Nous ferons tout pour rester dans la légalité. Si l'on veut sortir de ce cadre, nous ne serons pas les premiers à le faire" (cf "Le Figaro" du 19 octobre 1971).

Le 20 octobre, Mestiri est violemment pris à partie par la presse locale. On va jusqu'à le qualifier de "démocrate fascisant" (sic !)

Le lendemain 21 octobre, les accusations sont précisées : Mestiri comparaitra devant la commission disciplinaire du P.S.D. pour y répondre d'outrage à la personne du chef de l'Etat, d'outrage au premier ministre, d'injures aux militants et d'atteinte à l'unité du Parti.

Comment interpréter la crise actuelle ? Quelle attitude adopter ?

Le soir du même jour, Bourguiba convoque les membres du nouveau Comité Central :

"... L'objet de cette réunion est... la constitution d'un commun accord du Bureau Politique, celui-ci étant appelé à diriger le Parti en collaboration avec le Président ou plutôt à assister le Président dans cette tâche (...) Conformément aux résolutions du congrès, le Président du Parti réunit le Comité Central pour la désignation des membres du Bureau Politique. A cet effet, j'ai établi une liste de [20] personnalités choisies parmi celles qui participent à cette réunion (...) Ainsi aura été laissé à votre libre choix la composition future du B.P. et chacun aura effectivement participé à la sélection, sans qu'en aucune façon, il ait eu le sentiment d'avoir cédé à une contrainte de ma part (...) la question ne me semble donc pas présenter de difficultés et n'appelle pas de discussions."

Le 22 octobre 1971. Démission de Habib ben Ammar, Rassaï et Ben Osman.

Le 26 octobre 1971. Sadok Mokaddem démissionne de son poste au B.P. Pour parer à cette levée de boucliers, Nouira présente la démission collective de son gouvernement. Il est bien sûr chargé d'en former un nouveau.

Le 30 octobre 1971. Le nouveau gouvernement est constitué et est reçu par Bourguiba qui prononce un discours sur "l'unité nationale."

Les choses, pour le moment, en sont là. Mestiri n'a pas encore été convoqué devant le conseil de discipline.

II. La presse occidentale dit qu'il s'agit d'un conflit entre une tendance "dure" et une tendance "libérale" et que Bourguiba soutient la première (Nouira-Nasmoudi) contre la seconde (Mestiri). C'est vrai qu'il y a deux tendances et qu'elles s'affrontent - violemment (1) - autour du problème de la "démocratisation". Mais cet affrontement politique ne s'explique pas par lui-même. Il faut aller plus au fond des choses si l'on ne veut pas tomber dans les explications psychologues à la Herreman.

(1) Pour illustrer cette violence : "Nouira dit à peu près : La démocratie de l'économie doit précéder celle de la politique. Nous avons déjà entendu affirmer cela par le résident général Peyranton; l'homme du protectorat ou bien, aujourd'hui, par des représentants colonialistes du Portugal ou de l'Afrique du Sud". (Interview de Mestiri au "Figaro")

Comment interpréter la crise actuelle ? Quelle attitude adopter ?

Le problème qui se pose est en effet de savoir ce qui détermine le fait que Mestiri - ainsi que la majorité des délégués au VIIIème Congrès - soit aujourd'hui plus "libéral", plus "démocrate" que Bourguiba et Nouira. Appartiendraient-ils donc à des fractions différentes de la classe dominante ?

Si l'on compare le contenu de leurs interventions au Congrès concernant la politique économique qu'il conviendrait de suivre, on ne peut que répondre négativement à cette question : ils sont tous d'accord pour faire de l'agriculture le secteur dominant de l'activité économique, ils s'opposent tous, dans les faits, à une véritable industrialisation du pays, ils acceptent tous sans rechigner la domination impérialiste ~~néo-~~pré-coloniale.

Mestiri, comme Nouira, comme Masmoudi, est un bourgeois comprador, au service des gros possédants tunisiens et de l'impérialisme étranger. (2)

Et, il faut l'admettre, s'ils s'opposent entre eux, c'est uniquement pour des motifs régionalistes, à cause d'intérêts régionalistes différents : c'est la section tunisoise des compradores tunisiens qui lutte contre les représentants sahéliens - actuellement dominants - de sa propre classe.

Cette référence au facteur régionaliste peut paraître étrange en notre sein. Cela n'a rien à voir, en effet, avec les schémas marxistes classiques auxquels nous sommes habitués. Il faut pourtant se rendre à l'évidence : Les clans actuels, au sein de la classe dominante, sont constitués sur la base de critères exclusivement régionalistes.

Revenons aux faits :

- ★ Parmi les congressistes, les plus chauds partisans de la "démocratisation", ceux qui ont le mieux appuyé Mestiri, n'étaient jamais sahéliens, mais tunisois. On peut citer entre autres H. Boulares, Feji Caid Essebsi, H. Ben Ammar. A l'opposé, les défenseurs du "principe d'autorité" avaient pour noms Sayah, Allala Laouiti, Masmoudi, etc...
- ★ Un très grand nombre de délégués au Congrès a dénoncé les tendances régionalistes à l'intérieur de l'équipe dirigeante. (cf. par exemple l'Action du 13 octobre 1971)
- ★ Dans la liste choisie par Bourguiba pour la désignation des membres du Bureau Politique, il n'y avait qu'un seul tunisois oppositionnel : Rachid Driss.
- ★ Le nouveau gouvernement Nouira comprend 8 sahéliens pour 17 ministères.

Ces faits - et il y en a beaucoup d'autres - sont probants. Mais, revenons-y, ils ne sont pas tout à fait conformes aux schémas marxistes classiques. Cette objection n'est pas valable pour deux raisons :

- (2) Comparer dans cette optique le rapport de Nouira avec les Résolutions Economique et de Politique sociale du Congrès. (Les résolutions du Congrès ont été présentées par Mestiri comme "La plâtre-forme idéologique, politique et économique" de sa tendance. cf Le Monde du 20 octobre, 1971)

Comment interpréter la crise actuelle ? Quelle attitude adopter ?

- 3) Dans le cadre du travail en milieu étudiant, nos camarades peuvent s'allier - sur la base d'objectifs syndicaux, démocratiques et nationaux - avec d'autres tendances politiques existantes. Cette tâche est une tâche secondaire. Sa réalisation n'a rien à voir avec la construction du Front Uni populaire, elle n'en constitue pas même l'embryon.
-

Les illusions...

"Conformément aux résolutions du Congrès, le président du parti réunit le comité central pour la désignation des membres du bureau politique. A cet effet, nous avons établi une liste de personnalités choisies parmi celles qui participent à cette réunion. Cette liste présente des caractéristiques particulières. Nous avons d'abord été guidés par un souci de cohésion, en vue de faciliter la tâche du président. Celui-ci, tenu, comme vous le savez, à ménager sa santé, voudrait se décharger de plus en plus sur ces compagnons de la seconde génération de militants, ceux qui, parce qu'encore jeunes, n'avaient peut-être pas participé à la lutte pour la libération. Nous avons voulu leur adjoindre un certain nombre de militants de la première heure, dont l'expérience, à défaut d'une grande culture, peut être d'un apport appréciable pour le B.P. lorsque celui-ci est appelé à arbitrer en cas de divergence d'opinions.

★ Ainsi se retrouvent au B.P. des pionniers, des militants de la deuxième génération et des jeunes de la troisième génération. De la sorte le B.P., tout en s'adaptant aux exigences de notre époque et en s'ouvrant aux courants modernes, fera preuve de pondération et évitera toute précipitation aux conséquences néfastes.

★ ★ J'ai également considéré qu'il y avait intérêt à ce que le B.P. soit représentatif de toutes les forces populaires : agriculteurs, commerçants, travailleurs, syndicalistes (...)

★ ★ ★ Il m'a fallu aussi tenir compte de la nécessité d'assurer la représentation au B.P. par des militants de valeur, de régions telles que celles du Kef, de Kasserine, etc... qui n'ont jamais eu de délégués à cette haute instance. Ces dispositions n'ont d'autre but que de réunir les conditions d'une cohésion aussi parfaite que possible et de prévenir tout sujet de discorde, tout ce qui pourrait favoriser les intrigues ou les manœuvres."

(Bourguiba. Première réunion du C.C. issu du VIIIème Congrès du PSD.  
Action du 23 octobre 1971)

... et les faits.

A. "Les vieux et les jeunes".

- 1) La moyenne d'âge des "élus" au B.P. est de 54 ans.
- 2) En fait, à ce niveau, les choses étaient jouées dès avant la tenue du Congrès :
  - 83 % des congressistes avaient plus de 30 ans (En comparaison : 53 % de la population tunisienne a moins de 30 ans.)
  - 60 % avaient plus de 40 ans.
  - 80 % sont membres du Destour depuis 1934 (Kear-Hellal).
  - 0,31 % sont étudiants. (cf "Jeune Afrique". du 30 octobre 1971)

- 3) D'autre part, pour se porter candidat à l'élection du comité central, il fallait déjà avoir assumé auparavant, pendant au moins cinq ans, des responsabilités au Destour. (cf "L'Action" du 10 octobre 1971). Ce n'était pas pour favoriser les "jeunes" !

La réalité que recouvre ces différents chiffres est politique : elle traduit l'isolement total du régime bourguibiste auprès de notre jeunesse. Celle-ci, dont une partie avait été séduite, avant 1969, par le dynamisme (tout est relatif) et la phraséologie socialiste de l'équipe bensalhiste, est aujourd'hui, dans son écrasante majorité, hostile au pouvoir. C'est là un fait d'une importance politique considérable. (1)

Le coup de barre de septembre 1969 se manifeste donc même au niveau du vieillissement du personnel dirigeant : "des hommes éloignés de la vie politique, économique et sociale du pays depuis plusieurs années reviennent sur la scène..." (cf "Jeune Afrique" déjà citée). Contre eux, il faudra liquer les ouvriers, les paysans, les femmes et la jeunesse.

#### B. "Les forces populaires".

- 1) Les agriculteurs, c'est vrai, sont représentés dans le nouveau B.P. Mais ces agriculteurs sont, en réalité, des gros propriétaires fonciers. Il faut rappeler ici que, dans leur "Résolution économique", les délégués au Congrès avaient déjà demandé "La renonciation de l'Etat à la poursuite de l'exploitation directe ou indirecte des terres domaniales... et la poursuite de la session, conformément à la loi (bien sûr !) de toutes... les terres domaniales, tout en veillant au maintien d'un niveau satisfaisant de production" (Ce qui veut dire qu'il ne s'agit pas de les partager entre les paysans pauvres et sans terres) "Action du 19 octobre 1971.

Hannablia, le nouveau ministre de l'agriculture est déjà passé aux actes.

- 2) Les commerçants dont parle Bourguiba sont ceux de l'UTICA.
- 3) Il faut maintenant parler de la représentation ouvrière et syndicale. Il est indispensable pour cela de remonter jusqu'en 1969 :

Après l'élimination de Ben Salah, il fallut remplacer l'homme qu'il avait placé à la tête de la centrale syndicale (Bellagha), B. Ladgham, alors premier ministre, fit appel à H. Achour. Ce dernier organisa immédiatement de nouvelles élections dont l'objectif était :

- d'éliminer, aux différents échelons, les cadres bensalhistes;
- de mettre à leur place, autant que possible, ses propres partisans;
- et enfin de laisser la base s'exprimer un peu plus librement que d'habitude : cette dernière opération était absolument indispensable pour redorer le blason, bien terni, de l'UGTT et redonner au nouveau secrétaire général une certaine virginité politique.

(1) Et il nous revient d'en tirer toutes les conséquences.

Il faut dire qu'il réussit assez bien sa manoeuvre. Sa propre réussite, en face des difficultés et du désarroi du reste de l'équipe dirigeante, lui donna des idées et le rendit ambitieux. Une UGTT, solidement unie derrière lui, est en effet un bel atout dans la course au pouvoir que se livrent actuellement les différents clans destouriens et à laquelle il veut participer.

Pour les autres, c'est une force qu'il vaut mieux avoir avec soi que contre soi. Bourguiba, en butte à l'opposition du clan Mestiri, ne pouvait pas en même temps se permettre de mauvais rapports avec le syndicat. Bien plus, il devait rechercher son alliance.

Cette alliance est aujourd'hui illustrée par le maintien de H. Achour au B.P., par la nomination de F. Dachraoui (ex secrétaire général adjoint de l'UGTT) aux affaires sociales et enfin par la violente sortie de Achour contre Sadok ben Jemaâ et Mestiri lors d'un discours devant les cadres syndicaux de Tunis-Banlieue, publié intégralement par l'Action du 7 novembre 1971

### C. Les régions.

On a vu précédemment (2) qu'une lutte acharnée opposait, au sein du Destour, les partisans de Mestiri (les "libéraux") au clan Nouira/Masmoudi soutenu par Bourguiba. On a dit que cette lutte ne mettait pas aux prises des représentants de fractions différentes de la classe dominante : Mestiri, Nouira et Masmoudi sont tous des compradores au service de l'impérialisme étranger et des gros propriétaires terriens locaux. Seulement Mestiri est un comprador tunisois alors que les autres sont sahéliens. Les représentants tunisois de la bourgeoisie comprador aspirent à l'hégémonie politique (la tactique utilisée à cet effet étant la "démocratisation") détenue actuellement par le "clan sahélien". Celui-ci, sur le plan économique, est beaucoup plus faible que le "clan de Tunis". Il ne peut donc pas maintenir longtemps sa domination en s'opposant systématiquement aux "tunisois" et en monopolisant de manière exclusive le pouvoir. Il lui faut manoeuvrer. C'est ce qu'il a fait.

- ★ Le B.P. comprend 4 sahéliens, 4 tunisois (dont 3 sont des inconditionnels à 100 %) et 6 représentants d'autres régions.
- ★ Entre le 22 octobre 1971 ("élection" du B.P.) et le 29 (constitution du nouveau gouvernement Nouira), on tenta de soudoyer quelques uns des lieutenants de Mestiri. On sait officiellement que fut proposé à Beji Caid Essebsi, par exemple, le ministère de l'Intérieur. Parallèlement, la cabale anti-Mestiri était progressivement réduite.
- ★ Mais c'est au niveau de la composition du nouveau gouvernement que les choses sont les plus claires :
  - 7 ministres sont sahéliens (dont le premier ministre, ceux de la Justice, de l'Intérieur, et des Affaires Etrangères)
  - 3 sont sfaxiens
  - Les autres viennent de différentes régions.

Le trait le plus marquant de ce gouvernement, mis à part le maintien de la prépondérance sahélienne, c'est la percée sfaxienne.

(2) cf "Comment interpreter la crise actuelle ?"

4.

Commentaire de l'actualité politique nationale.

Sfax est, après Tunis, la région la plus développée du pays (ou la moins "sous-développée"). Les sahéliens ne peuvent pas gouverner et contre les tunisois et contre les sfaxiens. Ces derniers, écartés par Ben Salah jusqu'en 1969, reviennent donc en surface. Cette alliance avec les hommes de Bourguiba peut les satisfaire pour l'immédiat. (3)

Mais le jour arrivera sûrement où ils demanderont davantage : l'appétit vien en mangeant...

Voilà ce qu'il est possible de dire aujourd'hui concernant les luttes intestines qui secouent le Destour. C'est cela la cohésion dont parle Bourguiba !

---

---

(3) cf "L'Action" du 7.11.71.

## APRES L'"EVASION" D'AHMED BEN SALAH

---

L'"évasion" d'Ahmed Ben Salah, le 4 février 1973, est une juste réplique à son injuste détention. Le procès monté en mai 1970 par un régime qui a révélé sa nature sociale réelle avait, en effet, constitué un bafouement scandaleux des sentiments les plus approximatifs de la justice la plus élémentaire. Toutefois, l'emprisonnement de Ben Salah a eu pour conséquence de clarifier la situation sociale et politique en Tunisie, en même temps qu'il a permis à l'ensemble des forces de gauche de tirer la leçon de l'impossibilité absolue d'une quelconque "collaboration" avec la droite, "collaboration" qui n'a pu se justifier, historiquement, dans plusieurs pays, que pour la courte période pendant laquelle la reconquête de l'identité nationale était l'impératif suprême.

Aujourd'hui, il est nécessaire pour tous les progressistes tunisiens de saisir la signification et la portée profondes de l'"évasion" de Ben Salah - qui constitue un événement historique capital - en vue de déterminer les conditions générales dans lesquelles doivent se dérouler leurs luttes.

x            x            x

Cette "évasion" est, d'abord, un acte de refus du système établi en Tunisie. Elle consomme une rupture radicale avec le régime en place après que tout espoir de le transformer dans ses structures sociales se fût définitivement évanoui en septembre 1969. Elle est l'acte qui répond aux vœux de toute la gauche tunisienne qui attendait, légitimement, d'être d'abord fixée sur l'irréparable rupture entre Ben Salah et le régime. Elle dément, par là même, les "théories" de tous ceux qui croyaient que Ben Salah attendrait que Bourguiba lui accordât son "généreux pardon", alors même qu'il s'était constamment refusé à le "solliciter"...

Intervenue après la manifestation d'un grand et profond courant populaire en faveur de la libération de Ben Salah, cette "évasion" satisfait ainsi à la volonté populaire.

Organisée de l'intérieur même du pays, après la manifestation de ce grand et profond courant populaire, elle dénote de la

réalité et de la profondeur de l'assise sociale dont Ben Salah n'a jamais cessé de bénéficier, ce qui est de nature à être confirmé par la satisfaction avec laquelle les masses populaires ont accueilli l'événement. Elle prouve que cette assise est suffisamment puissante pour se traduire dans l'organisation d'un plan capable de mettre en échec la puissance de répression du régime, contrairement à ce qu'a voulu laisser entendre la "version officielle".

Organisée de l'intérieur même du pays, elle vient, très opportunément, ouvrir des perspectives nouvelles à ceux, très nombreux, qui étaient portés à une sensation d'impuissance face au régime et, dès lors, à des sentiments de désespoir. Elle donne ainsi des espoirs nouveaux à tous les tunisiens qui se refusent à accepter le régime bourgeois.

x            x            x

L'"évasion" de Ben Salah est le coup le plus dur que le régime ait jamais eu à accuser. Elle l'ébranle dans ses profondeurs suprêmes. Elle met un point final au "mythe" de l'infailibilité de ses calculs et de son organisation, notamment policière. Elle peut, également, être révélatrice du doute profond qui affecte les divers éléments de sa structure, notamment de son appareil répressif. Elle manifeste le constant affaiblissement d'un pouvoir auquel la maîtrise de l'équilibre politique du pays échappe chaque jour un peu plus. C'est cette même dégradation qui commande de rester vigilant face une bourgeoisie qui ne manque pas d'aller aux pires extrémités pour réduire au silence tous ceux qu'elle estime dangereux pour ses intérêts et pour son existence et dont le pouvoir demeure tenté par la "vengeance privée", comme les récents événements l'ont démontré.

Mais l'"évasion" de Ben Salah pose à la bourgeoisie le problème de la réorganisation de son pouvoir face au risque, désormais patent, d'un regroupement de toutes les forces de gauche politiquement favorisé par l'existence d'une personnalité d'envergure nationale et internationale qui, malgré l'acharnement du pouvoir, est demeuré résolument fidèle aux légitimes aspirations des classes déshéritées.

La bourgeoisie se trouve ainsi acculée à précipiter le règlement du problème de la succession de Bourguiba, à résoudre

ses contradictions internes par un renforcement du slogan de l'"unité nationale", c'est-à-dire à serrer les rangs face à la mobilisation et aux luttes de plus en plus accentuées de la jeunesse et des classes déshéritées, mobilisation et luttes qui ne réaliseront leur pleine efficacité que dans le cadre d'une stratégie unitaire.

x x x

Cette stratégie est appelée à se développer à travers les luttes concrètes, pourvu qu'aucune prise de position inconsidérée ou qu'aucun acte insuffisamment mûri et trop hâtif n'en viennent gêner ou ralentir le processus forcé.

Pour l'heure, notre combat continue avec, dans l'immédiat, pour mot d'ordre de mettre tout en oeuvre pour obtenir la libération sans délai des dizaines de militants progressistes sur lesquels le régime ne cesse de s'acharner comme le confirment les récentes arrestations arbitraires opérées depuis décembre 1972.

Mais ce combat a pour objectif l'édification d'une société fondée sur les principes de la souveraineté nationale, de la socialisation des moyens de production, de l'exercice effectif par tous les travailleurs des pouvoirs politique et économique.

Le 11 février 1973

Des militants progressistes tunisiens

Les récents événements .

Depuis le 1 février 1972 un puissant mouvement démocratique s'est développé en Tunisie .Parti de l'université sur la base de mots d'ordre de la libération de Ahmed Ben Othman (détenu depuis le 21 avril 1971 sans jugement ) et de la tenue d'un congrès extraordinaire de l'Union Générale des Etudiants de Tunisie , ce mouvement s'est très rapidement étendu à tous les lycées de Tunis et de l'intérieur du pays .

Une première manifestation de plusieurs milliers d'étudiants a eu lieu le 1 février à l'occasion du procès de Simone Ben Othman (voir note spéciale sur l'affaire Ben Othman).

Puis des manifestations ont eu lieu quotidiennement jusqu'au 15 février à Tunis et dans toutes les villes de l'intérieur (même dans certains villages)

Le gouvernement tunisien a réagi par une répression brutale .La police a tiré sur de jeunes lycéens faisant 2 morts au Kef .Elle aurait tiré sur la foule à Gafsa .En tout il doit y avoir une dizaine de morts ,la plupart à la suite de blessures graves provoquées par le matraquage par la police. Sur le plan de l'information qui ne transmet que la propagande du parti unique au pouvoir (le PSD) une campagne de dénigrement intense a été menée. (voir photocopie de l'action du 3-2-72)

Cependant les mots de "libertés démocratiques pour le peuple" ont trouvé une résonance particulière au sein de tout le peuple tunisien .La population a soutenu activement les étudiants et les lycéens .

Pour la première fois les campagnes de dénigrement menées par le gouvernement ont échoué. Bien plus depuis la deuxième quinzaine de février une série de manifestation et de grèves ouvrières ont eu lieu à l'échelle de tout le pays (pour des motifs aussi bien économiques que politiques).

De nombreuses arrestations ont eu lieu partout (environ 1500). La plupart de ces personnes après avoir été retenues plusieurs jours ont été relâchées.

Cependant le 24 février le ministre de l'intérieur déclarait que "90 étudiants "étaient maintenus en détention" . (en fait il en restait plusieurs centaines. Et on avait profité de ces événements pour arrêter des opposants connus qui de toute évidence ne pouvaient avoir participé aux manifestations de la défense

Le point de la situation actuelle : les violations des droits de la défense

Depuis le 15 mars un certain nombre de personnes ont été mises en liberté provisoire après leur comparution devant le juge d'instruction de la Cour de Sécurité de l'Etat (M. Queslaty). Les inculpations sont : tapage sur la voie publique ,manifestations ,diffusion de tracts etc.....

Cependant environ 30 personnes sont toujours détenues par la police , totalement isolées ,sans contact avec leurs avocats ni leurs familles . Ils sont soumis à des interrogatoires continuels et dans certains cas à des tortures.

Actuellement la police s'acharne particulièrement sur Melle Dalila Ben Ben Othman (qui est dans un très mauvais état) dont elle voudrait tirer des "aveux"; elle s'acharne aussi sur Nouredine Ben Khader, Mohamed Mansour, Chagrouh ,Morched Chabbi, René Marzouk (qui aurait eu une jambe cassée au cours des interrogatoires) etc.....

La plupart de ceux qui ont été mis en liberté provisoire déclarent avoir été torturés.

Les tortures les plus couramment utilisées sont celles dites de "l'hélicoptère" et de "la bouteille de coca".

dans le premier cas la victime est suspendue par une barre de fer qui passe sous les genoux repliés et au dessus des bras liés entourant les jambes . Cette barre de fer repose sur deux tables par ses deux extrémités. La victime se balance la tête en bas , les pieds et les fesses offertes aux coups de bâton ou de cravache assésés avec enthousiasme et régularité par plusieurs policiers .

Dans le 2 ème cas, la victime déshabillée est forcée de s'asseoir sur une bouteille de coca (qui pénètre dans l'anus)

Les 3, 4 et 5 avril 1972 Ahmed Ben Othman Raddaoui a été à nouveau interrogé par la police alors que l'instruction de son affaire semblait être terminée depuis le mois de décembre 71.

La police cherche à le rattacher à la nouvelle affaire et prétendant qu'il aurait de sa prison animé un Groupe .

- La "garde à vue" de certains détenus dépassent maintenant 2 mois .
- Les arrestations sont opérées sans mandat et sans motif. Bien après les événements , le 25 mars 72 Mohamed Ben Jennet a été arrêté; déjà condamné en juillet 67 à 20 ans de travaux forcés il avait été retiré de sa prison pour être jugé à nouveau en septembre 68 avec les autres membres du Groupe "perspectives" , et condamné à 4 ans de prison supplémentaire pour appartenance à ce Groupe . Il avait été libéré en même temps que tous les autres condamné de l'affaire 68 en 70.
- Les perquisitions sont opérées sans mandat.

#### Rappel de l'état des libertés démocratiques en Tunisie .

Bien que l'article 8 de la constitution tunisienne garantisse les libertés d'association, de réunion , de Presse etc...., une loi parue en novembre 1959 en contradiction avec cet article soumet l'existence légale d'une organisation à l'obtention d'une autorisation préalable du ministère de l'intérieur .

De plus l'expérience a montré qu'aucune association autres que celles mises en place par le PSD (parti au pouvoir) n'a obtenu cette autorisation . En particulier un "comité de soutien au peuple Vietnamien" n'avait pu obtenir sa reconnaissance en 67.

Il n'y a qu'un parti unique au pouvoir depuis l'interdiction en 63 du parti communiste tunisien . Toutes les organisations de l'opposition n'existent que clandestinement .

Pour la liberté de Presse : seule la Presse gouvernementale ou des journaux qui diffusent les informations données par le ministère de l'information sont reconnus . Aucun journal d'opposition depuis l'interdiction du journal du PCT (Et Talyia) et d'un journal indépendant anti-impérialiste (tribune du progrès) en 63. La presse d'opposition ne peut paraître qu'à l'étranger et se diffuse clandestinement (Perspectives tunisiennes, Espoir, Nidhal , El Amal Tounsi).

Depuis le 1 mai 1965 le droit de grève a été supprimé . Même les syndicats sont dominés par le parti au pouvoir . D'une manière générale absence totale de libertés .

Le 12 avril 1972.

La répression sur les ouvriers de la Société Régionale  
des transports de Sfax . SORETRAS .

Durant 4 jours du 1 au 4 mai les ouvriers de la Soretras (société régionale des transports de Sfax) ont mené une grève très dure. C'est la 4<sup>ème</sup> Grève depuis janvier 72. Ils revendiquent un statut du personnel avec une grille des salaires et sa réévaluation en fonction de la montée des prix. C'est une grève sauvage qui s'est déroulée sur les lieux du travail. Le personnel a occupé les cars de transports. Le ministre de l'intérieur Hédi Khéfacha a menacé de faire intervenir l'armée. Les ouvriers ne se sont pas laissés intimider et ont prévenu que si cette menace était mise à exécution ils feraient sauter le tout. La police a encerclé durant 3 jours sans permettre aux ouvriers de sortir et s'est comporté de manière très brutale. Le 4 mai les étudiants organisent à la faculté de droit une assemblée de soutien aux grévistes alors que les ouvriers ~~en~~ sont à leur quatrième journée de grève.

Comme toujours le pouvoir réprime. Et pour la première fois après des arrestations des ouvriers sont jugés par les tribunaux. Jusqu'à présent les ouvriers les plus revendicatifs sont intimidés et malmenés par la police et ils sont soit envoyés dans des camps de travaux forcés (El Houareb, Saouaf) (1) soit envoyés dans des petits villages et assignés à résidence. En particulier après la grève des cheminots de Sidi Fathallah en octobre 70, qui avait eu un retentissement important à cause de son ampleur et de sa durée, des ouvriers avaient été assignés à résidence dans des villages du Sud. Il avait été question d'un procès mais le pouvoir n'avait pas osé le faire. Cette fois, le 10 Mai 1972, 17 ouvriers ont été traduits devant un tribunal correctionnel. Il y a eu 16 condamnations à deux mois de prison ferme et une condamnation à un mois.

(1) Il s'agit de camps de "rééducation" créés après l'indépendance où les gens sont envoyés sur simple mesure administrative. Au moment des événements de février des centaines de jeunes ~~syndicalistes~~ anciens lycéens exclus y ont été envoyés. Les traitements y sont particulièrement inhumains (Cf Perspectives n°21 "les camps d'El Houareb et Saouaf").

Isolement de la direction de l'UGTT ~~à Sfax~~.

Depuis Février dernier toutes les grèves qui ont lieu ont montré que les ouvriers sont de plus en plus conscients de la collaboration des représentants de l'UGTT avec le pouvoir. A la Soretras à Sfax Habib Achour a été insulté par les ouvriers alors qu'il exprimait son soutien à la position de la direction de la société. (Mars 72). Cette attitude se généralise et chaque fois qu'un représentant de l'UGTT vient pour "résoudre" les problèmes des travailleurs il se fait insulter ou vider. Un exemple parmi tant d'autres : à la Setumatex à Tunis (société de fabrication de couvertures) une grève a été déclenchée. Lorsque Abdelaziz Bouraoui responsable de l'UGTT veut intervenir ~~à Sfax~~ les travailleurs lui envoient des boules de laine sur la figure et le chasse. Avril.

COMITE TUNISIEN D'INFORMATION ET DE DEFENSE DES VICTIMES  
DE LA REPRESSION

COMMUNIQUE DE PRESSE SUR LE PROCES  
DES OUVRIERS GREVISTES DE LA SORETRAS

Durant quatre jours du 1 au 4 Mai les ouvriers de la Soretras (société Régionale de Transports de Sfax) ont mené une grève très dure. C'est la quatrième grève depuis janvier 1972. Ils revendiquent un statut du personnel avec une grille des salaires et sa réévaluation en fonction de la hausse des prix.

Refusant de mettre en circulation des cars de la société les grévistes ont occupé les dépôts et ont fait face avec détermination aux menaces du ministre de l'intérieur Hédi Khefacha qui voulait faire appel à l'armée. Cette occupation s'est prolongée durant 3 jours au cours desquels les ouvriers ont été soumis à un véritable siège et selon l'aveu du journal "l'Action" la Sûreté n'a réussi à mettre en circulation qu'un très restreint de cars qui "sont convoyés à l'aller comme au retour par des motards de la garde nationale" (L'action du 5-5-72)

Fait significatif, le 4 mai, moins de trois semaines après la réouverture des facultés et malgré les menaces du pouvoir, les étudiants organisent à la faculté de droit un meeting de soutien aux grévistes alors que les ouvriers en sont à leur quatrième journée de grève.

Comme toujours le pouvoir réprime.

Et pour la première fois après des arrestations des ouvriers sont jugés par les tribunaux. Jusqu'à présent les ouvriers les plus revendicatifs faisaient l'objet de mesures administratives: assignation à résidence dans des petits villages, ou envoi dans des camps dit de rééducation (Saouaf, El Houareb).

Ce fut le cas notamment après la grève des cheminots de Sidi Fathallah en octobre 70, qui avait eu un retentissement important à cause de son ampleur et de sa durée: après des arrestations et intimidations des ouvriers avaient été assignés à résidence dans des villages du Sud et ce jusqu'à ce jour. Il avait été question d'un procès mais le pouvoir n'avait pas osé le faire.

Cette fois, le 10 mai 1972, 17 ouvriers ont été traduits devant un tribunal correctionnel ~~qui les a condamnés à deux mois de prison et à une amende de dix mille dinars~~

pour incitation à la grève et entrave à la liberté du travail. Il y a eu 16 condamnations à deux mois de prison et une condamnation à un mois.

Le Comité Tunisien d'information et de défense des victimes de la répression dénonce les mesures d'intimidation prises par le pouvoir pour tenter de briser la grève et soutient les justes revendications des travailleurs de la Soretras victimes de la politique répressive du pouvoir qui fait ouvertement du droit de grève un délit. Le 14 Mai 1972

A. O .

Le dimanche 11 MARS 1973 a eu lieu à 15 h à la Maison de Tunisie, une réunion du Comité d'Information et de Défense des Victimes de la Répression en Tunisie. Le nombre des présents était de 14, dont deux ont quitté la réunion avant le vote final.

Après la discussion, deux options se sont dégagées et ont été formulées comme suit :

1) Le Comité de Défense doit reconnaître officiellement l'existence des groupes et leur donner en corollaire la parole au cours de ses meetings et manifestations. Les camarades défendant cette position ont précisé :

- que les organisations s'engagent à n'attaquer aucune organisation démocratique tunisienne
- qu'elles s'engagent à centrer leurs interventions sur la répression en Tunisie

2) Le C.I.D.V.R.T. ne doit pas reconnaître officiellement les groupes et de ce fait, ils ne prennent la parole au cours de ses meetings et manifestations qu'après une délibération et un vote motivés par des circonstances exceptionnelles.

Un vote a lieu et aboutit aux résultats suivants :

Votants : 12  
Première proposition : 6  
Deuxième proposition : 6

En conséquence, la séance a été levée et la prochaine réunion a été fixée au

DIMANCHE 18 MARS 1973 A 15 H précises (pas à 16 h)  
à la Maison de Tunisie

Camarade, tu es invité à être présent sans faute, à la date et au lieu de la réunion, sans quoi tu es considéré comme ayant quitté le C.I.D.V.R.T.



Etudiantssans bourse: Taïeb Felah, Lamine Zegoulli, Daoud, Ridha Smaoui, Mohamed Fliss.

Parmi les étudiants: les inscriptions ont déjà commencé, on a accepté d'inscrire certains étudiants (faiblement condamnés) alors que l'année dernière, on ne voulait pas, sans aucune raison (ex: Fliss, Ben Abdallah. Par contre, ceux qui avaient été "exclus à vie de l'Université" par le conseil de Faculté (qui avait pris cette sanction sans qu'ils soient présents) ne peuvent pas s'inscrire, malgré de nombreuses démarches que font ceux qui sont à Tunis auprès d'Ayari.

Il y avait 5 exclus: Razgallah, Ben Othman, Krichen, Chamari et Zeghidi. Pour Chamari, son cas est résolu puisqu'il a obtenu un passeport et est envoyé par une banque pour faire un stage de formation de 18 mois à Paris (peut-être l'avez-vous déjà vu?). Il reste les 4 autres, nous pensons les inscrire par correspondance dans des Facultés de Paris (Vincennes ou autre); ils seraient ainsi étudiants malgré tout (certains avantages matériels...) et surtout on pourrait les convoquer aux examens et comme on ne les laisserait pas sortir, la Fac de Tunis pourrait être obligée d'accepter qu'un prof leur fasse passer des examens. En cela vous pouvez nous aider en particulier Jean.

## II) Les dernières tracasseries policières:

1) on avait su avant que je ne quitte Paris ce qui était arrivé à Arbaoui, condamné à 16 jours de prison;

2) dernièrement Tahar Belhassine avait eu l'autorisation orale du délégué de quitter Mahdia, la police l'a arrêté dès son retour;

3) Gilbert Maccache a été transféré le 22.9 de Gafsa (où il commençait à se faire une petite vie supportable) à Ghardimaou puis à Souk el Khemis le lendemain, le loger n'a pas été un des soucis de la police.

4) le beau frère de Nourredine, a accompagné Papy de Gafsa à Ghardimaou, il a été convoqué et menacé par la police: "tu ne vas pas imaginer que tu vas continuer à faire la navette".

5) Ahmed Ben Othman Raddaoui a été interrogé le 25.9 par la police, il est menacé de l'être à nouveau et d'être transféré dans un trou. Il est accusé sur rapport des flics d'avoir eu des contacts avec des étudiants ce qui est évidemment faux.

6) A deux reprises Hachemi Troudi a été l'objet de tracasseries venant de la police parallèle; la 1ère fois le 14.9 alors qu'il rentrait chez lui avec un ami, il a été agressé ainsi que son ami par 5 barbouzes; Troudi a pu leur échapper rapidement mais son ami a été sauvagement battu et laissé par terre. lorsqu'il s'est traîné jusqu'au poste de police le plus proche, pour déposer plainte, il a aperçu un de ses agresseurs. La 2ème fois Troudi, en plein jour attendait un taxi lorsqu'il a été bousculé par un autre groupe de barbouzes et il n'a pu leur échapper que en se jetant dans un taxi. IL est évident que pour les agissements de la police parallèle, mis à part les précautions personnelles de ceux qui pourraient être visés, nous ne pouvons compter ici que sur une large information dénonçant ces procédés, que l'on avait subi déjà en 1968 et que subissent de nombreux révolutionnaires et démocrates, en Grèce et ailleurs.

- toutes ces tracasseries sont très récentes à part la 1ère. La police semble vouloir montrer qu'elle est toujours là; (cet été elle s'occupait plutôt de ceux qui venaient de l'étranger) surtout en ce moment où le gouvernement est très inquiet par la situation générale et appréhende la rentrée universitaire qui va certainement être très agitée.

Petite nouvelle: mesure d'expulsion à l'encontre de certains membres du comité vers la fin 68. Mais certaines mesures ont été levées dès la venue à Tunis; ex: Dresch, George, Dumont...

Le 2 février 1973.

Chers camarades, chers amis,

d'Information et de Défense des Victimes de la REPRESSION

Le Comité Tunisien d'Information et de Défense des Victimes de la REPRESSION a été constitué dans le cadre du mouvement démocratique de février 72 pour "contribuer à la prise de conscience et à la dénonciation par l'opinion publique tunisienne et internationale du caractère anti démocratique du régime", a mené tout au long de l'année 72 une campagne active dans ce sens.

Le 13 décembre 1972, le Comité ainsi que toutes les forces démocratiques tunisiennes enregistrèrent une victoire importante par la libération des dernières victimes de la répression de février 72 ainsi qu' de Ahmed Ben Othman arrêté, lui, en avril 74.

Cependant il ne s'agissait que de mises en liberté provisoire. De plus, la répression se manifeste à chaque instant et partout et si elle ne prend pas toujours la forme la plus violente, elle n'en est pas moins quotidienne.

Et surtout dès le lendemain, 14-12-72, une nouvelle vague d'arrestations commençait qui n'a pas cessé jusqu'à aujourd'hui.

A nouveau plus d'une vingtaine de militants démocrates et révolutionnaires sont actuellement, depuis environ un mois et demi victimes de l'arbitraire. Le Comité TIDVP en appelant à ce meeting tient à dénoncer à nouveau l'arbitraire et la répression qui s'abat sans relâche sur tous les citoyens tunisiens; il tient à dénoncer cette nouvelle tentative pour écraser et étouffer toute forme d'opposition démocratique et révolutionnaire. Il se déclare prêt à mener une active campagne de mobilisation et de défense pour exiger la cessation de toutes ces arrestations arbitraires.

### NÉGATION TOTALE DE LIBERTÉS DÉMOCRATIQUES

Le régime bouabidiste a toujours nié les droits politiques des citoyens (même s'ils sont garantis par l'article 8 de la Constitution) et devant tout mouvement de revendication a opposé la répression violente.

~~Ministère de l'Intérieur~~

Incapable de trouver des solutions correctes aux problèmes économiques et sociaux qui se posent à notre pays et face à un régentement croissant qui a donné lieu ces dernières années à un développement très important de l'agitation ouvrière nouvelle et universitaire, le pouvoir a mis sur pied un système basé sur la <sup>négation</sup> répression systématique des libertés démocratiques en renforçant l'appareil policier et répressif.

En effet, Bien que l'article 8 de la Constitution garantisse les libertés d'association, de réunion, de Presse etc..., une loi parue en 59 soumet la reconnaissance d'une organisation à une autorisation préalable du ministère de l'Intérieur. Dans la pratique aucune association n'a été reconnue autre que celle mise en place par le Parti au pouvoir.

En particulier un "Comité de soutien au peuple vietnamien" qui s'était constitué en 67 n'avait pas pu obtenir sa reconnaissance.

Ainsi mis à part le parti au pouvoir toutes les organisations de l'opposition ~~existent~~ <sup>existent</sup> ~~existent~~ <sup>existent</sup> sont prétextées "illégalles". C'est cette négation du droit d'organisation qui a été à la base de ~~xxxxxxx~~ <sup>xxxxxxx</sup> procès particulièrement répressifs de 68 et 69 et qui est toujours à la base de la répression arbitraire pendant de longs mois des militants démocrates et révolutionnaires.

Pour la liberté de Presse et d'Information: seule la Presse gouvernementale est autorisée et les journaux qui diffusent les informations données par le ministère de l'Information. Aucun journal d'opposition ne peut paraître ni être diffusé en Tunisie. Comme le ministère de l'Information conçoit son rôle comme devant étouffer l'information ou mener des campagnes de dénigrement sur des événements qu'il ne peut camoufler, on peut dire que l'information est tout sauf libre. C'est cette négation du droit de presse et d'information qui fut à l'origine du meeting en prison durant 20 mois sans jugement d'Ahmed Ben Othman et qui actuellement a entraîné l'arrestation de certains militants.

Le droit de grève n'est plus reconnu depuis le 1 Mai 1965. Des travailleurs de Sidi Fathallah ont été condamnés à des peines d'assignations à résidence à la suite d'une grève; ~~xxx~~ <sup>xxx</sup> travailleurs de la Soretras ont été incarcérés pour "délit de grève".

Le pouvoir maintient aussi sa domination sur les organisations syndicales en plaçant à la tête de ces organisations des hommes à sa solde ; Ainsi l'UGTT, syndicats des travailleurs est dominé par le Destour par l'intermédiaire de H. Achour. L'Uget, syndicat étudiant dont la direction est imposée par le pouvoir.

Il s'agit ici aussi de négarion des libertés syndicales.

Cette absence de libertés d'opinion, d'expression, de Presse, d'organisation l'absence du droit de grève et de libertés syndicales, le pouvoir entend les imposer en développant son appareil répressif et en utilisant les méthodes les plus barbares.

Lors des luttes paysannes à Guardanine, El Haouaria (en 70) le pouvoir a fait tirer sur les manifestants provoquant des morts.

En février 72 la police n'a pas hésité à tirer sur de jeunes <sup>lycéens</sup> manifestants provoquant au moins un mort au Kef : le jeune Laïd Razgui.

La police a sauvagement matraqué les cheminots de Sidi Fathallah à Tunis en octobre 70, les ouvriers de la Seretras en Mai 72.

La police n'hésite pas à utiliser la torture la plus perfectionnée en parfaits élèves de leurs anciens maîtres, les colons français, et de leurs nouveaux, les impérialistes américains français et autres qui leur apprennent une aide efficace (les américains pour la modernisation du matériel de torture, les français dans le renforcement de l'armée).

Mis à part la police officielle, une police parallèle du Parti SD connue de triste mémoire pour les liquidations physiques qu'elle a opérées au moment de la lutte du destour contre le Youssefisme, par les enlèvements et les tortures pratiquées contre les opposants en mars 68 et en février 72, aide le pouvoir dans son entreprise d'étouffement de toute liberté.

La BOP créée en 68 (brigade anti-émeute) habillée et armée par les américains fait partie de cet appareil répressif.

Il faut parler aussi de l'existence de camps dit de rééducation qui sont en fait des camps de travaux forcés où les victimes sont soumises à un régime disciplinaire très dur avec bastonnades; très souvent les internés, lorsqu'ils en sortent, sont dans des conditions physiques déplorable. En février 72 des centaines de jeunes qui participaient aux manifestations y furent dirigés.

Depuis le mois de janvier on y envoie des centaines de jeunes qui n'ont pas de papiers et qui sont considérés comme délinquants.

Les récentes luttes et événements:

Cependant malgré tout cet appareil répressif les luttes ouvrières et paysannes deviennent chaque année plus radicales.

Les masses populaires ne sont plus dupes des campagnes de dénigrement menées par le pouvoir contre les travailleurs en lutte (Sidi Fathallah) elles sont de moins en moins dupes des campagnes de dénigrement contre le jeunesse en révolte et en février 72 elles ont considérées leur, cette lutte, et protégé les manifestants.

Et surtout les luttes populaires ne passent plus aussi inaperçues qu'avant

Au contraire ~~malgré~~ <sup>malgré</sup> les difficultés d'information de l'opposition démocratique et révolutionnaire elles ~~arrivent~~ <sup>arrivent</sup> de plus en plus à percer le mur du silence. Et le pouvoir oppresseur recourt de plus en plus à la violence ouverte qui le démasque chaque jour davantage à des couches toujours plus larges de la population.

Au cours de l'année 72 et jusqu'à aujourd'hui les réunions, <sup>généralistes</sup> meetings, ~~épaves~~ manifestations ont été particulièrement nombreux.

Bien qu'ils soient connus nous reviendrons sur les événements de février 72 tout d'abord parce qu'aujourd'hui est en quelque sorte une date anniversaire, mais surtout pour souligner leur importance en tant que mouvement démocratique, pour souligner le soutien de l'ensemble de la population à ce mouvement ; parce qu'il a été, en même temps, la réponse la plus éclatante au pouvoir antidémocratique et le point de départ d'un ample mouvement de revendications à l'échelle des masses populaires.

En février 72 les lycéens lançaient le mot d'ordre "Avec ou sans études, tu n'as point d'avenir" car c'était devenu une vérité d'évidence pour eux. Depuis c'est une vérité d'évidence pour l'ensemble de la population dont une grande partie se trouve vouée à la misère au chômage ou à l'émigration et qui n'a même plus l'espoir de voir ses enfants arriver à vivre.

De nombreuses luttes ouvrières eurent lieu par la suite :

Une manifestation des dockers de Tunis le 28 février ;

Au début mars à Sfax, des grèves de la société des transports (Société)

de la STAPE et de la NPK (usines chimiques), des dockers ont bloqué entièrement la ville pendant plusieurs jours. (Société)

Le 1 mai 72 une grève de la ~~Société~~ société des transports de Sfax fut violemment réprimée. Elle entraîna la condamnation pour "délit de grève" de 17 travailleurs à deux mois de prison et ~~et~~ celle de ~~El Mai~~ El Mai à 6 mois.

A la STIT (sociétés des textiles) ~~en~~ en Août, Septembre ~~une grève~~ ou les ouvrières exigeaient une augmentation de salaires qui étaient bloqués par les accords avec les Prouvest et autres sociétés impérialistes. La grève dura deux mois et se termina par une promotion générale.

A la SNT grève le 28 octobre et le 1 novembre ; grève des dockers de Tunis le 15 et 16 novembre ; grève des mineurs de Redeyef du 4 au 7 novembre qui entraîna la condamnation récente de 6 ouvriers à 4 mois de prison.

La plupart de ces luttes sont essentiellement ~~basées~~ basées sur des revendications de salaires mais dans le cas de la grève de la SNT le point de départ a été une altercation de chauffeurs avec la police et la mobilisation et le soutien de la population qui a connue cette grève a eu, dès le départ un caractère de lutte contre la répression.

Pour les grèves dans les mines, elles sont très fréquentes et, mis à part les conditions de salaires, les travailleurs protestent toujours contre les conditions d'insécurité dans le travail qui provoquent des accidents quotidiens et souvent mortels.

En juillet dernier un accident provoqua la mort de 7 travailleurs dans les mines de Redeyef et Moularès. Et surtout récemment un effondrement dans la mine de Djerissa a provoqué la mort de 20 mineurs et des dizaines de blessés. Nous tenons particulièrement à attirer l'attention sur cet événement dont la Presse n'a évidemment pas parlé et que le pouvoir veut camoufler.

Le village de Djerissa à la suite de cet événement a été encerclé par la police et la Garde nationale pour empêcher les habitants de quitter ou de venir dans le village. Au lieu de mieux organiser les secours qui sont lamentables le pouvoir essaie d'empêcher que l'information ne dépasse Djerissa pour éviter la mobilisation de la population alentour. Par ailleurs la lutte des lycéens et des étudiants n'a pas cessé :

- les lycéens luttent contre les exclusions massives qui jettent de nombreux jeunes dans les rues sans aucune possibilité d'emploi. La solution proposée par Bourguiba dans un discours devant les juges le 23-1-73 est dit-il "l'éducation et la répression". D'ailleurs depuis le début janvier des rafles systématiques sont opérées partout ~~et~~ et des centaines de jeunes sont dirigés vers El Houareb. A partir de 8 heures de soir n'importe qui est emmené au commissariat pour vérification d'identité qui peuvent durer la nuit et plus. On cite le cas de 3 étudiants de la faculté des sciences qui ont été gardés 3 jours pour "vérification".

Au lycée de Makthar ont manifesté avec violence leur mécontentement et devant l'intervention de la police ont été amenés à briser les vitres et brûler les matelas de l'internat. Ils déclaraient "Notre action est la continuation du mouvement démocratique des étudiants qui doit couvrir tout le pays ... Cet enseignement est sans avenir ..."

Au lycée de Béja des événements analogues se sont produits.

Le mouvement étudiant continue à revendiquer un syndicat démocratique représentatif et autonome ainsi que toutes les libertés démocratiques. La récente répression :

C'est dans ce contexte de luttes que se situent la nouvelle vague d'arrestations. Déjà depuis le mois de juillet plusieurs des tunisiens arrêtés à la frontière lybienne sont toujours maintenus en prison sans jugement. On parle de l'arrestation de 4 lycéens au lycée de Khaznadar à Tunis. Depuis la mi décembre une vingtaine de militants démocrates et révolutionnaires ont été arrêtés, d'autres sont recherchés, ~~il n'y a pas de~~ ~~leur~~ Par ailleurs, on a appris l'arrestation d'un jeune Belge, Francis Lavaux, ~~libre~~ qui aurait été porteur de livres et journaux politiques.

La police a utilisé habituelles et parfaitement illégales : arrestations et perquisitions sans mandat, garde à vue qui a duré un mois pour la

plupart: et surtout les pratiques moyennageuses et barbares de la torture ont été systématiquement pratiquées.  
On a appris que Noureddine Ben Khader a été rendu méconnaissable.

Une jeune femme, Melle Aïcha Ben Abed a été soumise à des ~~xxx~~ tortures pendant 8 heures d'affilée.

La plupart des militants sont passés devant le juge d'instruction de la Cour de Sureté de l'Etat, Hamzaoui, et l'on sait actuellement que l'enquête tourne autour de deux affaires distinctes cependant l'inculpation principale est la même "Complot contre la sureté extérieure de l'Etat".

Lorsqu'on sait la facilité avec laquelle le pouvoir utilise ce genre d'inculpation lorsqu'on sait surtout que les enquêtes se sont basées sur l'introduction de journaux politiques d'opposition dans une affaire et sur une correspondance privée dans l'autre, il devient clair ~~noté~~ ~~noté~~ qu'il s'agit une fois encore d'atteinte aux libertés fondamentales et essentiellement à la liberté d'opinion, d'organisation et de Presse. Voici la liste de ceux qui sont déjà passés devant le juge:

Mohamed Baroudi

Belhassine

Aïcha Ben Abed

Tahar Ben Amor

Noureddine Ben Khader

Salem Ben Yahia

Abdallah Day Chabbi

Fakhfakh

Mohamed Halouani

Ali Hamdi

Francis Lavaux

Houcine Louhichi

Gilbert Naccache

Abderrazak Naïri

Hédi Slama

Par ailleurs Fadhel Diaziri et Mokhtar Ben Gharbia ont été mis en liberté provisoire .

Ils sont tous inculpés de "complot contre la sureté extérieure de l'Etat" et pour certains d' "offenses au chef de l'Etat et aux membres du gouvernement.

Louhichi

Parmi ces inculpés Houcine était connu pour ses activités syndicales à Paris; il avait été pendant l'année 72 militant actif du CAL-UGET élu le 8 février dans une assemblée générale qui décidait la destitution de l'ancien Comité de Section qui collaborait avec la direction de l'UGET et dénonçait le mouvement étudiant .

Noureddine Ben Khader et Gilbert Naccache connus pour leurs opinions politiques avaient déjà été condamnés après les événements de 68 et Gardés à vue pendant 3 mois à la suite des événements de février 72

Abdallah Day Chabbi aussi avait été condamné après les événements de 68 puis arrêté ~~xxx~~ en février 72 il avait été mis en liberté provisoire après 9 mois de détention.

Salem Ben Yahia arrêté en février 72 était aussi en liberté provisoire depuis septembre .

Déjà à Tunis la mobilisation contre cet arbitraire a commencé :

Les étudiants de la faculté des lettres de Tunis ont organisé une grève active avec affichage et discussions pour dénoncer la torture et la répression et pour exiger la libération de tous les prisonniers politiques ainsi que la levée des mesures d'assignation à résidence.

~~xxxxxxx~~ Dans les autres facultés les étudiants prévoient de mener des actions dans le même sens.

Par ailleurs les enseignants français du SNES apprenant l'arrestation parmi eux de 4 professeurs (Aïcha Ben Abed, Tahar Ben Amor, Fakhfakh et mohamed Halouani), ont envoyé une délégation au ministère de l'éducation nationale pour protester contre ~~xxxxxxx~~ cette répression Ils ont décidé de prendre en charge la défense des 4 professeurs.

Les bureaux régionaux du SNES de Sousse et Sfax ont tenu une assemblée générale et voté une motion dénonçant la répression et menacent de faire grève .

A Paris aussi les étudiants tunisiens poursuivent la lutte des étudiants de Tunisie. Le GAL-UGET et notre Comité poursuivent leur travail de mobilisation contre la répression.

Mais il nous faut arracher des griffes du pouvoir toutes ces victimes de l'arbitraire destourien.

Pour cela une information large est urgente et nécessaire.

Et nous ne sommes pas aidés par les journaux qui se disent objectifs qui n'ont rendu compte de presque aucun événement que nous venons de citer.

Il nous faut mobiliser l'opinion ~~internationale~~ et internationale afin que cesse l'arbitraire qui régné dans notre pays.

-EXIGEONS la cessation immédiate des poursuites et la libération immédiate des militants démocrates et révolutionnaires ~~trou~~

-~~Exigeons~~ Pour le respect de la liberté d'organisation exigeons l'abrogation de la loi de novembre 59

-Exigeons le respect de toutes les libertés démocratiques

-A BAS L'ARBITRAIRE , A BAS LA REPRESSION !

MOTION DE SOLIDARITE POUR LE MARTYR :Mahmoud EL HAMCHARI.

Devant l'assassinat criminel de Mahmoud EL HAMCHARI représentant de l'OLP à Paris par les mains impérialistes sionistes.

Nous étudiants de la faculté des lettres et sciences humaines à Tunis et de L'Ecole Normale supérieure réunis en A.G. le 24-1-73

- Dénonçons avec force les actes criminels.
- Déclarons notre solidarité totale avec les organisations de libération palestinienne et tous les mouvements de libération dans le monde.

( Fait à Tunis le 24-1-73)

Edité par le Cal-U.G.E.T. base Vincennes)  
le 31-1-73.

MOTION DE LA FACULTE DES LETTES DE TUNIS.

Nous étudiants de la faculté des lettres et de l'école nationale supérieure réunis en A.G. Le 24-1-73 :

- Considérant les menées répressives et anti-démocratique exercées contre toutes les luttes démocratiques et tous les démocrates et progressistes en Tunisie.

- Considérant que les dernières arrestations ( qui groupent des professeurs et des étudiants) sont encore une fois une preuve de l'aggravation de la situation une atteinte aux principes élémentaires et une violation de l'article 8 de la Constitution Tunisienne.

- Considérant l'état alarmant dans lequel se trouvent tous les détenus politiques d'autant plus alarmant que la police nie l'existence dans ses locaux de quelques détenus.

- Considérant que les pratiques barbares de torture sont devenues en Tunisie un moyen habituel et normal pour entorquer des informations sans preuve juridique.

- Considérant que d'après les dernières informations la police est entrain de torturer à fond et à mort les démocrates et les progressistes détenus dans ses sinistres locaux.

Dénonçons cette situation anti-démocratique et déclarons que toutes les tendances démocratiques ont dans ce pays toutes les droits à leur épanouissement.

- Dénonçons les dernières arrestations et déclarons que l'article 8 de la Constitution Tunisienne est une garantie pour l'exercice libre de tous les droits politiques et démocratiques.

- Dénonçons la situation précaire alarmante et aggravante dans laquelle se trouvent actuellement les détenus et qui consiste :

( a ) Dans l'interdiction des couffins de nourritures envoyés aux détenus par leurs parents.

( b ) Dans les conditions mystérieuses qui entourent l'arrestation de ces camarades.

( c ) Devant le silence observé par le pouvoir au sujet de ces arrestations qui ne cessent pas jusqu'à aujourd'hui

- Dénonçons avec force ces pratiques rétrogrades moyenageuses et barbares de torture qui se raffirment de jour en jour et qui visent à extorquer par la violence aveugle des informations qui n'ont aucun fondement juridique.

Pour toutes ces raisons et en étant en accord avec l'esprit de la motion nous déclarons que notre rôle et notre devoir en tant que mouvement démocratique en Tunisie et en tant que citoyens tunisiens c'est de lutter pour que cesse dans notre pays le régime de la répression et de l'arbitraire qui caractérisent le pouvoir actuel. Nous nous déclarons solidaires avec tous les démocrates et tous les progressistes tunisiens qui sont actuellement détenus en résidence surveillée ou en voix de l'être ( Ahmed BEN OTHMAN ) et décrétons une grève d'une journée de dénonciation de la torture et de soutien et ce le jeudi 25-1-73.

( Fait à TUNIS le 24-1-73

EDITE par le CAL-U.G.E.T. Base Vincennes .)

le 31-1-73.

MOTION SUR L' ASSASINAT DE CABRAL

---

Devant l'assassinat Criminel par les mains impérialistes du secrétaire Général du PAIGC -Amilcal CABRAL.

Nous étudiants de la Faculté des Lettres et Sciences humaines et de l'Ecole Normale Supérieure réunis en Assemblée Générale le mercredi 24-1-73.

-- Dénonçons cet acte criminel de l'impérialisme portugais.

-- Affirmons notre soutien au mouvement de libération de la Guinée Bisao et à tous les mouvements de libération Nationale.

Observons une minute de silence comme signe de notre soutien au PAIGC et de protestation contre ce crime infame exécuté par les mains impérialistes.

( Fait à TUNIS le 24 - 1 - 73 )

Edité par le CAL- U.G.E.T. Base Vincennes le 31 - 1 - 73)

---

MOTION DE PROTESTATION ET DE SOUTIEN AUX OUVRIERS NORDS AFRICAINS.

---

Nous étudiants de la Faculté des Lettres et de L'école Normale Supérieure qui n'ont cessé de suivre la montée de la lutte ouvrière menée par les ouvriers Nord africains en France contre les opérations repressives et terroristes qu'ils subissent de la part du pouvoir exploitant français. Et devant la montée des opérations terroristes ces derniers jours et l'arrestation de 400 ouvriers nord africains en France.

Nous les étudiants réunis en A.G. le 24-1-73 déclarons notre soutien total au mouvement ouvrier en France.

Dénonçons avec force les opérations criminelles et inhumaines que le régime policier français n'a cessé d'appliquer contre les immigrés ouvriers de toute nationalité en les exploitants profondément.

Demandons la libération de tous les ouvriers détenus à la prison française; et exigeons l'amélioration de leur situation et la régularisaion de leurs papiers.

Dénonçons avec force la position passive du ouvernement tunisien vis à vis de cette affaire.

Déclarons notre solidarité avec les manifestations de dénonciation menées en France pour soutenir le mouvement ouvrier Nord-Africain.

( Fait à TUNIS le 24 - 1 - 73 )

Edité par le CAL-U.G.E.T. Base Vincennes le 31-1-73.

- CONSIDERANT la répression barbare qu'exerce le pouvoir réactionnaire destourien sur la lutte de notre peuple.
- CONSIDERANT la vague d'arrestations arbitraires déclenchée depuis la mi-décembre 1972 à Tunis, qui se poursuit jusqu'à ce jour, et qui a abouti à l'arrestation d'un grand nombre de militants démocrates et révolutionnaires.
- CONSIDERANT le caractère arbitraire des interrogatoires et les tortures barbares qu'exercent les spécialistes de la police politique du régime de Bourguiba.
- CONSIDERANT les perquisitions arbitraires, la violation de domicile, et le non-respect des droits fondamentaux du citoyen et du peuple.
- CONSIDERANT que ces camarades ont été arrêté à cause de leurs opinions politiques notamment celles qui remettent fondamentalement en cause les assises du régime actuel en Tunisie.
- CONSIDERANT l'absence totale du droit d'opinion dont la dernière manifestation a été le tabassage exercé par les agents de la police et les hordes fascistes de la police parallèle du Destour, lors d'un meeting politique, à l'encontre de 5 tunisiens et de 9 Palestiniens qui ont osé expliquer leurs opinions non conformes à celles du régime, puis leur arrestation arbitraire par la DST qui les a tabassés, interrogés, fichés avant d'être relâchés 48 h après

NOUS ETUDIANTS TUNISIENS REUNIS A PARIS EN A.G. DU CAL-U.G.B.T. LE 19-1-73 A LA MAISON DE TUNISIE :

=/ Conformément aux objectifs de notre lutte qui n'est que la continuation de celle de nos camarades à Tunis, et de celle de tout le peuple tunisien.

=/ Affirmons notre soutien total et indéfectible à tous ceux qui sont réprimés parcequ'ils luttent aux côtés de notre peuple.

=/ Dénouons plus particulièrement les dernières arrestations des militants politiques dont il est question plus haut, la torture et les services exercées à leur encontre.

=/ Nous considérons continuellement mobilisés dans la lutte aux côtés de nos camarades étudiants à Tunis et aux côtés de notre peuple pour arracher et défendre les libertés politiques fondamentales pour le peuple, notamment:

- le droit d'opinion
- le droit d'expression
- le droit de presse
- le droit d'organisation.

=/ Réaffirmons que la " LIBERTE CONTRE LE PAIN EST UN DROIT DU PEUPLE ".

=/ Exigeons du pouvoir destourien la cessation des poursuites arbitraires et la libération immédiate et inconditionnelle de la totalité des détenus politiques.

=/ Nous nous considérons mobilisés pour élargir la campagne d'information à l'échelle des tunisiens en France, et de soutien aux camarades réprimés et à leurs familles, notamment par l'organisation de collectes d'argent et l'envoi d'Avocats.

=/ AFFIRMONS notre détermination d'arracher, encore une fois, nos camarades des géses des réactionnaires tunisiens.

( motion votée à l'unanimité ).

NOTION DE SUR LES LUTTES POPULAIRES EN TUNISIE.

---

-CONSIDERANT les dernières luttes ouvrières dans notre pays et notamment les grèves des ouvriers du Transport (S.T.L.(léger) - S.N.T. ) et les luttes héroïques des mineurs du Sud.

-CONSIDERANT la répression fasciste exercée par les BOP, la police et la G.N. à l'encontre des justes revendications des masses ouvrières et notamment la condamnation à 4 mois de prison de 6 mineurs de REDEYEF .

- Enfin apprenant l'affreux "accident de travail " ayant endeuillé la population de DJERISSA et provoquant la mort de 20 mineurs et la mutilation de plusieurs autres.

NOUS ETUDIANTS A PARIS REUNIS DANS UNE A.G. DU CAL-U.G.E.T. .

EXPRIMONS notre solidarité agissante avec les ouvriers en lutte contre l'exploitation et l'oppression dont souffre l'ensemble de notre peuple,

EXPRIMONS notre indignation devant les crimes perpétrés sous la forme "d'accident de travail ", de plus en plus nombreux par les exploités qui amassent les richesses au prix de la vie et du sang de notre peuple.

DENONCONS la répression sauvage et les atteintes aux libertés fondamentales et en particulier la privation du droit de grève dont sont victimes les ouvriers en lutte.

EXIGEONS LA LIBERATION IMMEDIATE DE TOUS LES OUVRIERS EMPRISONNES.

PAS DE LIBERTE SANS DROITS POLITIQUES A LA CLASSE OUVRIERE.

## مشروع لحل الازمة النقابية للاتحاد العام لادابة تونس

اعتبارا ان المؤتمر 18 لم يمه اشغالة وان اقلية سيات على الاتحاد العام لادابة تونس. وخرقت قوانينه وان هذا المؤتمر لم يمه قوانين جديدة ولم يصادق على القوانين القديمة واعتبارا ان اقلية المؤتمرين امضوا على عريضة تنسد بالاقلية التي اوقفت اعمال المؤتمر وخرقت بذلك قوانين الاتحاد مما جعل المفادمة تعيش ازمة واعتبارا ان الجماهير لم تعترف بالمسطة الهيئة الادارية والبيت بمؤتمر استثنائي يمثل حقا القاعدة الدالبية ويقفد في ظروف ديمقراطية من اجل نقابة مركزية حرة ديمقراطية ممثلة. واعتبارا ان المجموعة الدالبية رفضت المشاركة في انتخابات هيئات الفرع تحت اشراف المسطة الهيئة الادارية طيلة سنة 1971 ونددت في فيفي 72 بالمركب الجامعي بهيئات الفرع التي وقع تنصيبها واعتبارا ان استقالة المسماة بالهيئة الادارية التي اعلن عنها في الصحافة يوم 30 ديسمبر 72 لا تكون استقالة فعلية الا اذا تسلمت اللجنة الجامعية الموقته كل شؤون الاتحاد لتحضير مؤتمر استثنائي .

و ناسرا لكل هذه الاعتبارات التي ينحقد فيها المؤتمر الاستثنائي هي ظروف استثنائية تحدد هذه القاعدة الدالبية من اجل تحقيق مؤتمر استثنائي للاتحاد العام لادابة تونس ، وان اعطال اللجان التحضيرية التي وقعت في المركب الجامعي في فيفي 1972 تعتبر مبادئ اساسية لتحقيق مؤتمر استثنائي لحل ازمة النقابة وذلك بوجود اتحاد عام لادابة تونس حراد ديمقراطي ممثل ولتقسيم مالبها الشرعية في هذه الظروف الاستثنائية نقتح تكوين هياكل تهى هذا المؤتمر الذي لا يجب ان يتجاوز تاريخ انعقاده عدالة الربيز . وسوف نحلل طريقة انتخاب هذه الهياكل ومهامها :

- (1) هيئات الفرع الموقته
- (2) مكاتب فدرالية موقته
- (3) اللجنة الجامعية الموقته .

(I) تكوين هيئات الفرع الموقته مهامها : تقوم مهمة هذه الهيئات اساسا على مساعدة لجنة جامعية موقته لتحضير المؤتمر الاستثنائي وذلك بتحديد الدالبية وتاثيرهم داخل القسم او الفرع .

طرق الانتخابات : يقع انتخاب هذه الهيئات تحت اشراف ممثلي الدالبية في مجلس الموسم وبالنسبة للمؤسسات التي ليس لها ممثلين عن الدالبية في مجلسها ولها نوابا عن الدالبية لدى الادارة يتفق انتخاب عدد من بين هؤلاء النواب لاشراف على الانتخابات وبالنسبة للمؤسسات التي ليس لها ممثلين في مجلس الموسم او النواب فانها توجه حتى تكوين لجنة جامعية موقته : يقع الانتخاب داخل القسم في جلسة عامة انتخاب للتقسيم او الشعبة يدعولها ممثلو الدالبية في مجلس الموسم . ويكون مكتب الاقتراع من ثلاثة اعضاء : الرئيس وواحد ممثلي الدالبية المذكورين اعلاه وعضوان من الحاضرين في الاجتماع . لكن للمالب مرسوم في القسم او الشعبة الحق في الرشيح والتصويت . تتكون هيئة الفرع الموقته من 7 اعضاء .

ملاحظة : نذرا للظروف الخاصة ، في كل مؤسسة سواء كانت كلية او مدرسة عليا فانه يجب تحديد عدد هيئات الفرع وتقسيمها باعتبار عدد الدالبية المرشحين وامكانية قيام اعضاء واحدة كما يمكن تكوين هيئتين في قسم او شعبة واحدة ويقع فبط هذه الحالة من طرف ممثلي الدالبية في المؤسسة .

(II) تكوين مكاتب فدرالية موقته : مهامها : تقوم اساسا على مساعدة لجنة جامعية موقته في تحضير المؤتمر الاستثنائي وذلك لتعبئة الدالبية وتاثيرهم داخل الموسم والتنسيق بين مختلف هيئات الفرع في المؤسسة .

طرق الانتخاب : يقع انتخاب هذه المكاتب في اجتماع انتخابي على مستوى المؤسسة يضم اعضاء هيئات الفروع بها ويدعوله ممثلو الدالبية كما ذكرنا اعلاه في اجل اقصاه 48 ساعة بعد انتخاب كل هيئات الفرع او يشرفون موقتا على هذا الاجتماع حتى انتخاب مكتب الاقتراع يتكون هذا المكتب من 3 من بين الحاضرين ( رئيسا وعضوين ) يتكون المكتب الفيدرالي من سبعة اعضاء .

(III) تكوين اللجنة الجامعية الموقته : مهامها وصولوحيتها : ان ل . م . م . هي هيئة نقابية موقته : مهمتها الاساسية تحضير المؤتمر الاستثنائي للاتحاد العام لادابة تونس . وهي تتتمع بكل السلطة المادية والمعنوية تقوم بمهامها تتولى ل . ج . م ادارة الاتحاد وتتسلم مقره ووثائقه وامواله حتى انعقاد المؤتمر الاستثنائي في ظروف ديمقراطية .

## HALTE A LA MONTEE DU FASCISME EN TUNISIE

Le régime réactionnaire du Destour est bâti sur la trahison et répression. La clique au pouvoir, après avoir confisqué à son profit les fruits de la lutte héroïque de notre peuple pour son émancipation, s'est attachée à consolider ses assises en étouffant les aspirations démocratiques des masses populaires et les initiatives révolutionnaires de la classe ouvrière et de leurs alliés.

C'est ainsi que les procès succèdent aux arrestations, des séquestrations aux enlèvements, les assassinats aux tortures. C'est que le régime vendu à l'impérialisme ne survit que grâce à la terreur qu'il pratique; terreur qu'il éprouve lui-même face à la montée irrésistible des luttes, face à la volonté toujours plus déterminée des masses populaires, prolétariat en tête, d'en finir avec la domination néo-coloniale et la bourgeoisie à sa solde, d'en finir avec la misère et l'indignité, d'en finir avec l'exil pour bâtir une société juste, libre et heureuse.

Dans cette lutte, le régime recourt aux méthodes les plus fascistes, au mépris de sa propre constitution. La violation des libertés démocratiques fondamentales est pratique quotidienne dans notre pays où la liberté d'opinion et d'organisation est considérée comme un délit dès lors qu'elle n'est plus le privilège exclusif de la bourgeoisie; où les secrets de la correspondance s'évanouissent derrière les écrans de la censure aux PTT; où les arrestations arbitraires et la mise au secret se prolongent sans délai; où les sévices corporels se pratiquent impunément sur les prisonniers politiques et ceux dit de droit commun.

Le régime est isolé. Le régime a peur. Le régime réprime. Après la "libération" des derniers détenus du mouvement de février 72 et de Ahmed Ben Othman; lors même que des dizaines d'autres militants (notamment des paysans) croupissaient encore dans les geôles, une nouvelle vague d'arrestations s'abat sur l'opposition démocratique et révolutionnaire. Une vingtaine de nos camarades sont actuellement détenus, dont voici une liste incomplète :

Ayadi	Chabby Abdallah Dey
Baroudi	Djaziri Fadhel
Bel Abed Aïcha	Halouani Mohamed
Belhoula Slah	Ben Khadher Noureddine
Ben Yahya Salem	Louhichi Houcine et Naccache Gilbert
	...../.....

D'autres militants sont recherchés.

Parmi ceux actuellement détenus, certains ont été sauvagement torturés. Une dizaine d'entre eux vont être traduits devant la COUR DE SURETE DE L'ETAT sous l'inculpation d'atteinte à la sûreté extérieure de l'état (accusation fallacieuse pour porter atteinte à la liberté d'organisation).

Ni les arrestations, ni les tortures, ni les procès préfabriqués ne sont de nature à faire reculer la montée impérieuse du mouvement démocratique et révolutionnaire en Tunisie. De chaque épreuve que nous imposera la violence fasciste du régime de Bourguiba, nous sortirons plus renforcés, plus aguerris, plus déterminés dans notre lutte contre l'impérialisme et ses valets.

Pour un militant détenu, 10 prendront la relève.

VIVE LE PEUPLE !

Le Mouvement Démocratique de Masse  
(Tunisien)

Paris le 22 Janvier

Imp; Spec.

Fevrier 72 - Fevrier 73

## A BAS LA REPRESSION!

Face aux contradictions nées de sa politique anti-populaire, face à la volonté générale de résistance et de lutte pour les droits fondamentaux de notre peuple, la bourgeoisie tunisienne, par la bouche de son Représentant Suprême, vient de réaffirmer sa ferme volonté de répression, (cf. discours de Bourguiba du 23 janvier 73-)

Il y a un an, en février 72, la Tunisie était secouée par de graves événements. Etudiants et lycéens, spontanément soutenus par les masses populaires, descendaient dans la rue pour crier leur révolte contre le régime fascisant et oppresseur du Destour; pour dénoncer l'arbitraire et la répression. La seule réplique dont le régime fut capable a été une répression féroce. La mobilisation de l'opinion nationale et internationale aussi bien que ses difficultés internes ont amené le régime réactionnaire à céder partiellement, par une mise en "liberté provisoire" de tous les détenus de février. La lutte n'en continuait pas moins, sourde, mais implacable entre le peuple et ses oppresseurs.

La répression, elle rappelle maintenant les plus beaux jours de la domination coloniale : vérification massive d'identité, rafles, garde à vue prolongée pour ceux qui sont démunis de papiers et enfin déportations de ceux que les parents ne réclament pas au camp de travaux forcés d'El Houared.

La répression, elle s'exerce avec d'autant plus de sauvagerie quand il s'agit d'étouffer les revendications démocratiques relatives notamment au droits légitimes des masses laborieuses. Il s'ensuit au début janvier, la condamnation de six ouvriers de Rebeyef à quatre mois de prison pour fait de grève. Il s'ensuit l'isolement total de Jerissa, le 29 décembre, après un éboulement qui a fait des dizaines de victimes ( 20 morts, et plusieurs dizaines de blessés), sacrifiés à la rentabilité au mépris des règles les plus élémentaires de sécurité.

La répression, elle s'exerce avec d'autant plus de rigueur qu'elle s'abat sur ceux qui revendiquent les droits reconnus par la constitution de la "République" tunisienne.

Plus d'une vingtaine de militants démocrates et révolutionnaires, sont détenus depuis plus de deux mois sous des chefs d'inculpation fallacieux.

En inculquant ces militants d'atteinte à la Sureté extérieure de l'Etat, d'outrages au chef de l'Etat et aux membres du gouvernement, le régime entend en fait PORTER ATTEINTE A LA LIBERTE, POURTANT CONSTITUTIONNELLE, D'EXPRESSION, D'OPINION ET D'ORGANISATION.

Ces militants viennent allonger la liste de plusieurs dizaines de prisonniers politiques ( des opposants venus de Libye et plusieurs autres assimilés aux détenus de "droit commun" ). Plus que jamais, la lutte pour les libertés démocratiques est à l'ordre du jour. Plus que jamais la mobilisation de l'opinion nationale et internationale est nécessaire pour faire échec à la répression qui s'abat sur les militants démocrates et révolutionnaires, pour les arracher des griffes de leurs tortionnaires.

CONTRE LA REPRESSION,

POUR LA LIBERATION IMMEDIATE ET INCONDITIONNELLE

DES PRISONNIERS POLITIQUES,

POUR LE RESPECT DES LIBERTES DEMOCRATIQUES EN

TUNISIE,

LE COMITE TUNISIEN D'INFORMATION ET DE DEFENSE DES

VICTIMES DE LA REPRESSION,

LE COMITE D'ACTION ET DE LUTTE DE L'UNION GENERALE

DES ETUDIANTS TUNISIENS A PARIS,

VOUS APPELLENT A ASSISTER MASSIVEMENT AU MEETING

DU VENDREDI 2 FEVRIER 20H 30

ALA MAISON DE TUNISIE ( Cité Universitaire )

Paris, le 31.1.73

Imp; Spéc; HAV

COMITE INTERNATIONAL POUR LA SAUVEGARDE DES DROITS DE L'HOMME

EN TUNISIE

COMMUNIQUE

Le Comité international pour la sauvegarde des droits de l'homme en Tunisie, composé d'éléments de toutes tendances, s'est toujours refusé à porter un jugement sur les options politiques de la Tunisie ; mais il ne peut sans faillir rester insensible aux multiples violations des droits de l'homme en Tunisie.

Il constate que le pouvoir n'hésite pas à frapper toutes les couches de la population (étudiants, ouvriers, paysans) chaque fois que celles-ci manifestent leur mécontentement devant l'étouffement des libertés publiques.

Au moment où les gouvernements français et tunisien annoncent la visite prochaine du président Bourguiba, il devient plus urgent que jamais d'alerter l'opinion sur la gravité de la situation qui prévaut en Tunisie depuis février dernier.

Des manifestations d'étudiants ont entraîné une répression qui dépasse en violence tout ce que la Tunisie a pu connaître dans le passé : la police a tiré, tuant au moins un lycéen (au Kef) ; un millier de personnes ont été arrêtées ; tous les condamnés des procès de 68 et 69 assignés à résidence sont à nouveau emprisonnés depuis deux mois. A l'heure actuelle plus de 30 personnes sont détenues et il est confirmé que plusieurs d'entre elles subissent des sévices graves.

De nouveaux procès d'opinion se préparent.

Avant qu'il soit trop tard, les démocrates français doivent élever la voix, condamner les violences et l'arbitraire, réclamer la libération des détenus.

Il serait impensable que la réception du gouvernement français au Président Bourguiba semble cautionner la négation des droits de l'homme qui prévaut en Tunisie.

Paris, le 15 Avril 1972

Le Secrétariat du Comité

Une crise qui était latente vient d'éclater au grand jour au sein de notre Comité. En ayant une vue superficielle des choses on peut se limiter à constater que cette crise est le fait d'une provocation venant de Tahar Belhassine soutenu par le MDM comme cela est apparu au cours de la réunion de samedi 30 septembre. Mais cette provocation n'est qu'un aspect superficiel de la crise et il aurait été facile de la neutraliser s'il n'y avait eu par ailleurs des problèmes mal résolus.

Actuellement le secrétariat se trouve complètement bloqué et aucune tâche démocratique ne peut être menée.

Pour sortir de cette situation il est absolument nécessaire d'aborder de front les problèmes qui se sont posés ; il n'est pas question de faire semblant de mener une lutte démocratique, il nous faut la mener ou disparaître.

Bilan du travail mené par le secrétariat du Comité : rapidement.

- Publication de 5 bulletins qui ont nécessité un travail de renseignements et de rédactions de textes d'information de tirage ....
  - Ouverture d'une boîte postale et d'un CCP
  - Bons de soutien
  - Texte de pétition à l'occasion de la visite de Bourguiba
  - Participation (théorique seulement) au meeting du 24 juin organisé par des organisations politiques à l'occasion de la venue de B. On y reviendra dans l'étude des problèmes.
  - Etablissement de contacts de plus en plus étroits avec le Comité International pour la sauvegarde des droits de l'homme en Tunisie. Projet de coordonner certaines actions : appel du CI au moment de la venue de B ; participation au meeting ; projet de conférence de Presse à l'occasion du procès. Envoi d'un avocat en commun.
  - Contact avec Amnesty France
  - Journaux : politique Hebdo .... Le Monde qui avait promis quelque chose pour
  - Deux Communiqués de Presse : un à l'occasion du procès des ouvriers de la Sorétras ; un autre à l'occasion du procès du 16 septembre.
  - Campagne à l'occasion du procès du 16-9 : a) bulletin ; b) Communiqué de Presse c) contact avec l'ALJD qui devait envoyer un avocat italien ; d) contact avec des avocats : Maître De Felice de la fédération internationale des droits de l'homme ; maître Jaeger ; maître Ben Abdallah du barreau d'Alger ; Maître Petiti e) contact avec Amnesty International ; f) Madame Colesé Kahn lettre de protestation ; g) Envoi de journalistes Lentin ... et de observateurs comme Michel Beaud .... Chatelet
  - h) Meeting du 15 septembre : le secrétariat a participé à une commission de préparation du meeting. (on y reviendra)
- Tout ce travail a été mené avec beaucoup de difficultés d'ordre technique à cause du nombre réduit de membres du secrétariat régulièrement présents. Cependant ces difficultés n'ont pas empêché ce travail même si elles l'ont limité, on va vers plus loin ces limites.

Les problèmes qui se sont posés :

F) Le meeting du 24 juin : le groupe perspectives ayant pris l'initiative de préparer un meeting à l'occasion de la venue de B avait pris contact avec toutes organisations tunisiennes, et un certain nombre d'organisations françaises, arabes et autres. Cette préparation a été un peu précipitée et le comité tunisien en a été informé une semaine avant le meeting. Une réunion de préparation en a eu lieu au local du PSU le mardi 20 juin à laquelle étaient présents pour les organisations tunisiennes, le Groupe Perspectives le CAL-UGET, le MDM. Le Comité devait déléguer quelqu'un qui n'a pu être présent, c'est ainsi que Tahar Ayachi a demandé à Simone BO de représenter le Comité devant Habib Bouhouch et Aziz Krichen (membres du Comité). A l'issue de cette réunion toutes les organisations présentes s'étaient mises d'accord pour faire un tract d'appel au meeting en commun dont le contenu a été défini. Le seul problème où il y a eu achoppement était venu à partir de la position de militants de organisations françaises qui semblaient tous d'accord pour empêcher le CCGD (Dimitrov Staline) français d'entrer dans la salle. La question n'a pas été spécialement débattue sauf pour ce qui est de leurs correspondants tunisiens CMLT pour lesquels il était absolument exclu de les empêcher de rentrer. Tahar Ayachi représentant du MDM proposait de leur donner la parole.

La décision avait été prise de ne pas leur donner la parole étant donné leur attitude antérieure. Sur ce point là Tahar Ayachi n'était pas d'accord mais la décision n'a pas remis en question la participation du MDM et c'était clair pour tous les participants. Le Comité a ainsi signé le tract d'appel. Le lendemain le MDM retire sa signature. Et par la suite, il déclare que le Comité Tunisien ne devait pas participer à ce meeting étant donné qu'un des organisations qui y participe n'était pas d'accord.

Ainsi se posait la question des rapports entre organisations et Comité et de leur autonomie les uns par rapport aux autres.

Le Comité se devait d'étudier sa participation à un tel meeting. Sa décision ne devait nullement être influencée ni par le groupe perspectives qui était à l'initiative de cette action ni par le MDM. La participation de l'une ou l'autre de ces organisations n'intéresse pas le Comité, ~~mais~~ il doit seulement voir si utiliser la tribune qui lui était proposée pour dénoncer la répression en Tunisie allait faire avancer le Comité dans ses objectifs démocratiques.

Or ce problème n'a pas été clairement posé ce qui fait que sa participation n'a été que formelle à tel point que le jour du meeting alors qu'un texte devait être lu par Béchir, le président du meeting a pris le texte et l'a lu.

2) Falsification d'un texte de résolution votée en AG à Tunis le 22-6-72. Le secrétariat ne revindra pas là-dessus puisque cette question a été déjà débattue en AG et qu'un texte de mise au point paru dans le bulletin N°5 a été discuté.

3) Préparation d'un meeting le 15 septembre : AG du Comité puis Réunion élargie à la maison d'Italie qui a donné naissance à une commission destinée à préparer un meeting constituée par le Secrétaire du Comité + une commission de 6 membres chargés particulièrement des tâches de mobilisation (voir motion annexe)

Les problèmes qui se sont posés au cours de la préparation du meeting ont été essentiellement :- la participation des organisations : c'est un problème important qui n'a été envisagé que très tard et n'a pas pu être résolu toujours à cause de l'absence de clarification des rapports organisations comité et de leur autonomie. On peut très bien décider d'accepter ou de refuser de mener une action avec la participation des organisations l'essentiel de définir le but essentiel d'une action.

-Le contenu du texte du Comité pour le meeting : devait-il contester le pouvoir quant aux accusations qu'il avait l'intention d'utiliser ? en particulier devait-on contester l'inculpation de sionisme contre Marzouk et donc, contre tout le mouvement de février. Un membre du comité qui s'était associé à la 2ème séance de travail de cette commission bien qu'il n'appartenant pas à la commission (TBM) a prétendu que Marzouk devait être un sioniste et qu'en était pas sûr, qu'il ne fallait pas s'engager et cela malgré toutes les informations précises qu'on avait reçu sur lui. Il donnait plus de crédit à une "rumeur" qu'à des précisions données par les avocats, les délégués d'Amphis et tous les militants de Tunis d'une manière générale.

-Déroulement du meeting : on n'a pas pu réellement s'entendre sur la personne qui devait lire le texte et les problèmes entre organisations ont pris le dessus sur une position réfléchie et correcte.

4-Problèmes du secrétariat : le secrétariat ne pouvait assumer rapidement la tâche d'information et de défense qui est la sienne à cause de l'absence de nombreux membres du secrétariat et surtout son incapacité à résoudre les nouveaux problèmes.

Tous ces problèmes ont été mis en évidence par la venue de TIM au secrétariat qui a prétendu d'une manière bizarre faire partie du secrétariat et surtout qui a empêché par une attitude provocatrice un travail normal du secrétariat. Il était difficile de travailler avec lui étant donné que tout ce qu'il pouvait dire comme information apparaissait comme soupçonnable étant donné sa responsabilité dans la falsification du texte de résolution. En plus les soupçons qu'il a voulu jeter sur Marzouk etc.... Il nous est apparu impossible de travailler dans ces conditions.

Maison d'Italie le 7 septembre 1972 .

A l'appel du Comité Tunisien d'information et de défense des victimes de la répression, une réunion s'est tenue .

Cette réunion a regroupé tous les camarades qui ont pu être contactés et qui sont déterminés à faire face au procès du 16 septembre .

Cette assemblée :

-prend acte de l'activité du Comité auprès de la Presse, des organisations humanitaires, démocratiques et politiques ainsi qu'auprès des différents barreaux d'Europe et du Maghreb.

-insiste pour que les avocats et les observateurs qui se rendraient en Tunisie soient mis au courant de tous les éléments d'information qui sont en notre possession

L'assemblée estime que les avocats prennent notamment contact à Tunis dans la mesure du possible avec les camarades ou les avocats tunisiens qui assurent la coordination des tâches de défense.

-L'assemblée estime que sur ces deux points le secrétariat du Comité doit continuer d'assurer le travail déjà entamé.

Mais :

-Pour ce qui est de l'effort de mobilisation l'assemblée décide de mettre sur pied une commission ayant pour objectif d'assurer le succès d'un meeting qui se tiendrait jeudi 14 septembre à la maison de Tunisie.

Cette commission devra envisager tous les aspects d'une mobilisation sérieuse

-diffusion de tracts dans les foyers d'étudiants et de travailleurs .

-affichage

-travail d'explication à l'occasion de cette campagne

-mise sur pied d'un service d'ordre pour la soirée du jeudi 14

-contacts avec les unions d'étudiants en France

Enfin pour ce qui est du texte du tract principal l'assemblée propose que ce texte soit rédigé ~~maximum~~ par la commission préparatoire au sein de laquelle siègera le secrétariat du comité .

L'appel au meeting sera signé par

le Comité

le CAL

le Comité International

Une séance de travail entre la commission et les avocats en partance doit être prévue .

Commission de mobilisation : 6 membres .

Chedli, Ridha Tlili, Tahar Ayachi, Néjib Chabbi, Taieb (dogma), Ridha Samoui.

Secrétariat du Comité : Béchir Marakchi, Habib Bouhouch, Khemais Chamari,

Hassan Ourdani, Mongi Milad, Ali Labidi, Simone Ben Othman .

En tout la commission préparatoire du meeting devait comporter 13 membres.

Jamais venus: Tahar Ayachi et Néjib Chabbi, Khemais Chamari .

## Bilan annexe

Bien que le premier bilan du 8 Août n'ait pas encore été examiné, la commission d'information, dans son activité ultérieure, s'en est servi en quelque sorte comme ligne de référence, et un certain nombre de choses s'est clarifié.

Le bilan reste valable dans son ensemble, mais certains points méritent d'être précisés.

Parmi les nouvelles tâches de la commission on peut compter le Bulletin d'information El Amel Et Tounsi, dont la traduction est aussitôt remise à APL.

Au niveau des propositions concrètes de notre bilan, nous parlions d'un communiqué interne et de participation au Bulletin Interne. En fait, avec la parution du 1er BI, nous avons vu qu'il n'y avait pas de confusion à faire. A l'étape actuelle encore, la tâche centrale de la commission reste l'information sur les événements ~~xxxxxx~~ les plus récents. Il est donc plus juste de parler de "communiqués internes": ce communiqué donnerait les informations intéressant le G exclusivement (ex: informations dont nous ne serions pas tout à fait sûrs, rumeurs- ou incomplètes mais qui nous permettent d'apprécier la situation globale).

Par ailleurs, nous nous proposons de faire un bulletin mensuel sur la base du BI AT et certaines traductions du TT. Ce bulletin serait destiné aux étudiants et intellectuels et servirait par la même occasion de dossier pour la presse.

Ce pendant, là encore se pose le problème de la traduction. Actuellement, compte tenu du fait que la commission n'a pas été renforcée, au niveau général nous n'arrivons pas à développer notre activité particulièrement ~~xx~~ en ce qui concerne la traduction. Tant que ce secteur n'aura pas été renforcé nous nous demandons si nous pourrions assumer les tâches de traduction qui nous incomberont, nécessairement, de plus en plus. D'un autre côté est ce que le TT peut nous envoyer des traductions des articles les plus importants et de l'éditer dans les meilleurs délais (au plus tard, les deux jours qui, suivent sa parution)?

A notre avis, la solution la plus efficace au problème serait le renforcement de ce secteur. En effet, la commission a des tâches propres et un travail de traduction correspondant.

Traduction arabe français: articles des journaux nationaux.  
informations parvenues en arabe ou en tunisien  
BIAT

Traduction français arabe: informations pour le TT  
Informations pour le BIAT  
Communiqués internes.

Un autre point qu'il faut prendre en considération est la nécessité de multiplier les efforts pour être alimentés beaucoup plus rapidement en informations. Ceci pour avoir toujours une analyse correcte de la situation et une politique juste correspondante ( ce point est développé en partie dans une note remise au COP).

De cela dépend la régularité des bulletins

Paris le 27 Octobre 1972

Pourquoi un bilan :

Depuis 2 mois le Comité ne fonctionne plus et n'est pas en mesure d'assumer les responsabilités qu'il avait prise en se constituant. Il est donc très important de voir quelles sont les raisons véritables de ce blocage afin de pouvoir apporter des solutions correctes à cette crise. Et c'est à travers un bilan minutieux qu'il apparaît clairement que tous les tiraillements et les problèmes ont pour origine essentielle certaines faiblesses du Comité dont une est principale les autres découlant de la première.

La raison principale du blocage :

Le CTIDVR s'est constitué à la suite des événements de février 72 époque où une répression sans précédent touchait un grand nombre de jeunes intellectuels démocrates et révolutionnaires. C'est ainsi que la nécessité de lutte contre la répression et de lutte pour les libertés démocratiques a regroupé un certain nombre de militants organisés ou non autour d'une plateforme élaborée en commun dont l'essentiel était basé sur la répression en cours. Petit à petit, tenant compte de la mobilisation et de l'ampleur du mouvement démocratique dont notre Comité était une composante le pouvoir se trouvait forcé de reculer dans son entreprise et tentait d'isoler un certain nombre d'éléments soupçonnés organisés et relâchait presque tout le monde. A partir de un millier d'arrestations on arrivait rapidement à une centaine puis petit à petit à 17 au mois de septembre. Aujourd'hui il en reste 2 encore liés à cette affaire (et cela quoiqu'en dise le ministre de la justice qui les déclare en liberté provisoire pour l'affaire de février). Par ailleurs et depuis toujours, nous savons bien que le pouvoir répressif tunisien utilise ses méthodes d'intimidation et de répression dans tous les milieux. Cependant, temporairement à cause de l'ampleur de la répression dans le milieu de la jeunesse intellectuelle, il n'avait pas les mains libres. C'est ainsi que le travail du Comité s'est limité à l'information sur cette répression et à la défense des militants emprisonnés et cela pouvait paraître suffisant pendant une courte période. Mais très rapidement le rythme plus habituel de la répression reprenait. Les ouvriers de la Soretras lancèrent une grève au début du mois de Mai et se trouvaient encerclés par la police, l'armée et forcés par l'isolement par l'absence d'eau et de vivres d'interrompre leur grève. Par la suite 17 ouvriers passaient en jugement tandis qu'environ 30 ouvriers étaient suspendus de leur travail. A cette occasion le Comité prenait position dans un communiqué et dénonçait cette nouvelle répression. Mais cela n'était pas suffisant, le Comité aurait dû engager une campagne de mobilisation et de défense, organiser des collectes et en cela il doit reconnaître qu'il n'a pas fait suffisamment d'effort pour obtenir les informations nécessaires à cette campagne bien qu'il n'en soit pas entièrement responsable étant donné les difficultés dû à l'absence de libertés d'information dans notre pays. Et déjà, pour certains cela apparaissait comme un dépassement de sa plateforme, pour d'autres, au contraire cela constituait son application même. D'autres événements importants nécessitaient des prises de position du ou des manifestations du Comité. En particulier, au moment de la venue de Bourguiba à Paris dont on savait qu'il devait être reçu comme un chef d'Etat "libéral", le Comité se devait de tenter le maximum et dans la mesure de ses moyens pour montrer à l'opinion française qui était en fait Bourguiba en tant que représentant d'un pouvoir répressif. Des initiatives avaient eu lieu par ailleurs, celle du CEDOTU (brochure sur la Tunisie) et celle du Groupe Perspectives (campagne d'affichettes, bombages, meeting) mais le Comité lui-même n'a pas su prendre position.

Cela venait de différentes conceptions de concevoir la lutte.  
Cependant la plateforme du Comité devait permettre de trancher et  
d'aboutir à une position correcte. Cela n'a pas eu lieu.  
Il est donc clair que le texte de la plate forme n'était pas suffisamment  
précis pour empêcher diverses interprétations.

Et nous verrons que tous les problèmes qui se sont posés ont eu pour base  
le fait que la nécessité d'une lutte démocratique conséquente se voyait  
freiner par l'ambiguïté de la plateforme qui permettait à certains de  
la limiter à la répression de février.

C'est là la raison principale du blocage.

Nous devons donc aujourd'hui, à la lumière des problèmes qui se sont posés  
clarifier cette ~~plate~~ plateforme. Cela est d'autant plus urgent que la  
pouvoir lui n'a pas cessé d'être répressif, que de nombreuses atteintes  
aux libertés démocratiques existent toujours et partout et que nous,  
par contre, nous en sommes au blocage total.

En constituant ce Comité nous avons pris des responsabilités pour aider  
le mouvement démocratique. Il nous faut continuer à les assumer.

L'expérience du Comité International, bien que différente de la notre, est  
riche d'enseignements pour nous. Constitué sur la base de la répression  
de 68 il s'est trouvé bloqué à partir du moment où cette répression n'était  
plus aigue. Et bien que s'intitulant Comité I SDIT il n'a pas pu être  
conséquent dans ses tâches à cause de la manière sectaire et limitée avec  
laquelle il concevait la Défense des droits de l'Homme. Il a vivoté en  
essayant de trouver par des acrobaties subtiles le lien entre les nouvelles  
répressions et celle de 68. Mais à chaque occasion il a été tirailé par  
cess difficultés et adoptait une attitude de repli. Même pour le cas de  
A. Ben Othman il n'a pas pu assurer pleinement sa défense car à chaque  
occasion le PCT rappelait que c'était une nouvelle affaire et que le  
Comité dépassait sa plate forme en essayant de le défendre.  
Si nous laissons les choses trainer, c'est le même sort qui nous attend.  
Nous qui sommes directement liés à la lutte démocratique dans notre pays  
nous ne pouvons admettre une telle situation et nous devons y faire face  
consciemment.

C'est pourquoi pour préciser la plateforme nous proposons l'amendement  
suivant : (avant la délimitation des tâches)

"Ce Comité précise en outre que ses buts dépassent le cadre de la répression  
de février qui a été à l'origine de sa constitution ; il se déclare prêt

à assurer l'information sur la répression sous toutes ses formes et sur  
toutes les couches de la population.

Il est prêt à assurer la défense de toutes les victimes de la répression  
et de l'arbitraire destourien par une campagne de mobilisation et de  
défense.

Mais dans le cas où certaines personnes participant au pouvoir et donc à  
répression d'hier ~~ou~~ d'aujourd'hui se verraient dans le futur victime de  
l'arbitraire, le Comité considère que sa tâche consistera uniquement à  
informer de cet arbitraire en tant qu'il confirme le caractère répressif  
régime et l'état de pourrissement du pouvoir. Il se place en dehors de tou  
les luttes de clans et des contradictions internes du pouvoir qui peuvent  
amener tel ou tel à affirmer un jour des positions antidémocratiques et l  
lendemain des positions démocratiques.

Par contre il prend à sa charge la défense de toutes les victimes du pou  
opresseur qu'ils s'agissent de militants organisés ou non et ce sans

(même si leurs organisations ne nous demandent rien). "

### Les raisons secondaires

a) Le secrétariat n'a pu assurer un fonctionnement à peu près normal que pendant un temps très court (jusqu'en mai juin). Par la suite il a été tiraillé par les problèmes entre les organisations et les individus qui y participaient et n'a pas pu mener correctement son travail. Et souvent ce sont les divergences entre organisations et parfois même entre individus qui ont pris le dessus.

Cela met en danger l'autonomie du Comité par rapport aux organisations et inversement. Il faut absolument trouver les moyens d'éviter les tiraillements internes dus aux positions divergentes qui s'affrontent au sein du Comité. Le seuls moyen et le meilleur est de clarifier nos objectifs ~~politiques~~ démocratiques. Nous pourrions ainsi mettre en avant ce qui nous unit et non pas ce qui nous sépare.

Il faut aussi rappeler à tous le règlement intérieur et repréciser certains points qui semblent être interprétés différemment selon les cas. Mais c'est essentiellement la redéfinition de nos objectifs politiques qui nous permettra de dépasser cette situation.

b) L'absentéisme au niveau des AG n'a pas favorisé la solution des problèmes au moment où ils se posaient. Les militants composant le Comité se sont entièrement déchargés sur le Secrétariat même à des moments où des problèmes importants se posaient ; en particulier pour préparer la venue de Bourguiba il n'y avait que 11 présents à l'AG.

c) L'absentéisme au niveau du secrétariat aussi n'a pas favorisé un travail continu et même la prise de conscience des problèmes.

d) Les méthodes de travail du ~~Secrétariat~~ Secrétariat :

Le Secrétariat n'a pas délimité les tâches de chacun dès le départ ; ce qui a entraîné le Secrétariat dans l'engorgement du travail artisanal s'appuyant essentiellement sur 3 camarades aussi bien pour les tâches pratiques que de rédaction. Seul un trésorier avait été désigné.

C'est cela qui est responsable en partie du désintéressement de certains et de leur absentéisme.

Le travail de rédaction (mis à part les informations parvenues au Secrétariat) ne sont pas forcément à la charge du Secrétariat. Il aurait pu demander la participation des membres du Comité sur ce plan.

Les articles doivent être adoptés en réunion du Secrétariat et ne doivent subir aucune transformation par la suite.

Dans le cas où le Comité est appelé à prendre position sur une affaire importante par un communiqué ou par une manifestation quelconque le Secrétariat doit convoquer une AG qui prendra position (et cela quel que soit le nombre de présents). De même, les membres du Comité s'ils le jugent nécessaires peuvent demander au secrétariat de convoquer une AG.

Pour la publication des informations il doit faire le plus attention possible à ses sources ~~et lorsqu'il a des informations~~ et lorsque des informations ont été publiées par ailleurs sans qu'il ait les moyens de les vérifier il peut les reprendre à condition de citer ses sources afin que le Comité n'assume pas la responsabilité des erreurs ~~des~~ de certains.

### Conclusion :

Seule une ~~ambit~~ clarification des exigences de la lutte démocratique peut nous permettre de résoudre tous ces problèmes.

Propositions : a) envisager et discuter un amendement à la plateforme

b) clarifier le règlement intérieur

c) revoir les méthodes de travail du secrétariat ; au niveau de la collecte d'informations, de la rédaction d'article etc....

Procès-Verbal de la Réunion du 12 Janvier 73

Présents : 15 personnes.

Sujet abordé : Causes de la crise.

I. Deux sortes de causes furent reconnues :

- Un concept de travail unitaire erroné
  - du fait du subjectivisme qui a régné ajouté au sectarisme,
  - cette situation était liée à une transposition au sein du Comité, de conflits entre groupes politiques, conflits nés sur d'autres terrains,
- L'étroitesse de la plateforme jugée trop conjoncturelle et qui aurait entretenu la confusion sur la nature du travail à mener. A cette cause serait liée une autre qui aurait joué dans le même sens : Le manque de rigueur du règlement intérieur.

2. Importance relative de ces différents facteurs :

- L'étroitesse de la plateforme ne paraît pas avoir été retenue comme la principale cause. Certains camarades ont même purement et simplement rejeté cet argument.
- Par contre, la transposition des divergences politiques et idéologiques entre groupes ou individus au sein du Comité, paraît avoir été retenue par la majorité des Camarades comme étant l'explication principale de la crise du Comité.

3. Recherche des solutions :

En direction

- d'une prise de conscience plus grande des responsabilités de chaque membre du Comité en tant que chargé d'un travail militant de défense des victimes de la répression.
- d'une plus grande rigueur du règlement intérieur, qui doit comporter les "gardes-fous" nécessaires pour soustraire le Comité aux conflits extérieurs des groupes politiques.
- Certains enfin proposent l'élargissement de la plateforme et du contenu du travail démocratique (lutte pour la défense des libertés démocratiques plutôt que lutte pour la défense des victimes de la répression).

Une résolution finale a été adoptée à l'unanimité.

Paris, le 17 Janvier 1973.

Cher Camarade,

Après une longue période d'inactivité, le Comité Tunisien d'Information et de Défense des victimes de la Répression, s'est réuni sur convocation en Assemblée plénière le Vendredi 12 Janvier 1973. Quinze camarades étaient présents.

A l'unanimité le Comité a adopté les dispositions pratiques que tu trouveras ci-après. Nous te joignons, par ailleurs, un compte-rendu succinct de cette séance. Un secrétariat a été désigné pour la réalisation des tâches ainsi définies. Il est composé de 5 camarades.

---

Résolution :

L'assemblée plénière du Comité :

Prend acte de la volonté des participants de relancer l'activité du comité sur des bases politiques claires quant à la conception du travail démocratique.

Estime nécessaire pour la survie du Comité, que s'instaure une plus grande sérénité et davantage de loyauté dans les rapports entre les membres du Comité, qu'il s'agisse des militants organisés dans les groupes politiques ou des camarades non organisés.

Décide :

1. La désignation d'un secrétariat provisoire de 5 membres qui aura pour tâche :
    - La publication et la diffusion la plus large possible et dans les plus brefs délais d'un communiqué sur la vague de répression qui sévit actuellement à Tunis.
    - L'élaboration et la confection d'un bulletin à pagination réduite (problème de temps, de coût et de matière) faisant le point sur la répression et au sein de l'émigration.
    - Convocation d'un meeting à la Maison de Tunisie pour le Vendredi 2 Février. Les modalités d'organisation de ce meeting seront étudiées lors de la prochaine assemblée du comité.
    - Convocation d'une assemblée plénière pour le Vendredi 26 Janvier à 20 h. 30 précises à la Maison d'Italie, Cité Universitaire.  
Projet d'ordre du jour : Activités du secrétariat. Discussion sur la plateforme. Préparation du meeting du 2 Février.
    - Centralisation des projets d'amendement de la plate forme actuelle du Comité et du règlement intérieur. Pour ce faire, tous les projets doivent être adressés à C.K. 14.16 rue des Petits Hôtels Paris 9ème, avant lundi 22 Janvier à 12 h. (délai de rigueur).
    - Envoi ou remise, à tous les membres du Comité, de ces textes au plus tard Mercredi 24 Janvier.
  2. L'adoption de la liste des camarades à solliciter pour la prochaine assemblée.
-

COMMUNIQUE DE PRESSE

15 Janvier 1973.

Une nouvelle vague d'arrestations vient de s'abattre sur les militants démocrates, progressistes et révolutionnaires Tunisiens.

L'on se souvient que le 13 Décembre 1972, le dernier groupe des militants progressistes et révolutionnaires encore détenus, avait été mis en liberté provisoire. Arrêtés à la suite du mouvement universitaire et lycéen de Février 1972, ces militants devaient comparaître en jugement le 16 Septembre aux côtés d'une trentaine d'autres inculpés dont 17 étaient à l'époque en état de détention. A l'issue de la séance d'ouverture, le procès avait été renvoyé à une date ultérieure. Les mises en liberté provisoire s'étaient échelonné ensuite sur trois mois.

Sensible aux pressions du mouvement démocratique et incapable de présenter un dossier crédible, le pouvoir avait donc fini par libérer ces camarades détenus de la façon la plus arbitraire depuis plusieurs mois.

La trêve aura été néanmoins de courte durée :

1. Dès la mi-décembre, en effet, un groupe de militants étaient appréhendés. Comme d'habitude la police fit circuler les rumeurs les plus contradictoires sur les causes de ces arrestations. Il se confirme à présent qu'une dizaine d'entre eux ont été transférés à la prison civile de Tunis et seraient sur le point de comparaître devant la Cour de Sûreté de l'Etat sous l'inculpation "d'atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat"!! Quand on sait combien le régime est coutumier de ce genre de pratiques, il est permis d'émettre de sérieuses réserves sur le bien fondé d'une telle accusation.

Seuls les noms de Mohamed Baroudi et Houcine Louhichi nous sont parvenus pour le moment.

2. Il ne s'agit pas de faits isolés. Depuis un mois les arrestations se multiplient. Certaines ont été de courte durée :

Hédi Slama : Condamné lors des procès de 1968-1969.

Brahim Hamoudo, Lella, Kallel et Ben Mansour arrêtés après le mouvement de Février 1972.

D'autres militants sont par contre jusqu'à présent maintenus dans les locaux de la police et n'ont pas eu la possibilité d'entrer en contact avec des avocats.

Tous (et en particulier Nouredine Ben Khadder) ont été torturés et ont subi les méthodes d'interrogatoires dont sont coutumiers les agents et inspecteurs de la DST et des services spécialisés de la police. Aucune explication n'a été fournie quant aux motifs de ces arrestations. S'il semble se confirmer que :

Gilbert Naccache : Condamné lors du procès de Sept. 68 et assigné à résidence depuis lors,

Nouredine Ben Khadder : idem

Salem Ben Yahia : arrêtés à la suite du mouvement de Février 1972 et

Mme Aïcha Ben Abed, ont été arrêtés dans le cadre d'une enquête sur l'introduction de littérature politique, l'on ignore par contre tout des causes de l'arrestation de

Mohamed Halouani, professeur à Monastir, arrêtés à la suite du mouvement de Février et

Abdallah Day Chabbi idem

D'autres arrestations auraient été effectuées au sein du corps enseignant (à Gabès en particulier).

3. Enfin six ouvriers des mines de Rederyef ont été condamnés à 4 mois de prison ferme. Ils avaient été accusés d'avoir fomenté des troubles lors de la grève des mineurs du 4 au 7/II.

Face à cette reprise de la répression, il importe de relancer le travail d'information et de défense. Le COMITE TUNISIEN D'INFORMATION ET DE DEFENSE DES VICTIMES DE LA REPRESSION lance un appel à l'opinion publique nationale et internationale pour qu'elle fasse pression en vue de la libération des militants démocrates et révolutionnaires détenus.

Pour APL . De la Part de "EL AMAL TOUNSI" B.P. 134

75663-CEDEX 14

Traduction du bulletin d'information du 14 octobre . Extrait .

-A la Fonderie de Mégribe les ouvriers ont fait une grève du 12 au 19 septembre .La raison: on avait promis des promotions mais rien n'avait été fait .

- Les ouvriers de la Soretras ont obtenu grâce à leur solidarité la réintégration des 9 ouvriers toujours renvoyés ,le 14 septembre . On sait déjà que l'administration qui en avait renvoyé 34 avait été obligé de reprendre déjà les autres .

Mais il y a toujours Amor El Mai qui est en prison .

Les ouvriers sont mécontents Parce que les statuts promulgués le 28 mars 1972 dont ils revendiquaient l'application ne sont toujours pas appliqués .On a retardé leur application sous prétexte de faire des statuts pour tous les transports dit l'administration .

-La fédération Nationale des transports au cours du Congrès a fait plusieurs revendications poussée par les travailleurs entre autre :

L'application du statut pour les sociétés régionales

La représentation des ouvriers au sein des conseils d'administration

La révision de la loi du 9 Mai 1938 pour la réduction des heures de travail de 60 à 40 heures ~~par~~ par semaine pour les conducteurs et les convoyeurs de camions .

La compression des prix pour consolider le pouvoir d'achat des travailleurs .

-Maintenant les travailleurs refusent de plus en plus de se laisser manoeuvrer par Habib Achour et sa clique à la solde du pouvoir. Déjà à plusieurs reprises ils ont renvoyés ces "responsables" de leurs assemblées.

Dans certains cas les problèmes avec la direction de l'UGTT ont abouti à des sections syndicales autonomes qui travaillent sans être reconnues par Achour .C'est ainsi que après avoir été dissous le syndicat de l'enseignement primaire a continué ses activités en prenant un autre local et diffusé ses positions .Récemment Achour a protesté contre eux en disant qu'ils ne représentaient rien .

A l'office du tourisme Habib Achour avait voulu chapeauter la section et organiser de nouvelles élections .Les mêmes ont été réélus.Par la suite Achour a dissous la section .Alors ils ont décidé de travailler tout seuls .Ils ont récemment mené une grève d'une heure pour protester ce contre le licenciement de l'un d'entre eux .

.....

Une crise qui était latente vient d'éclater au grand jour au sein de notre Comité. En ayant une vue superficielle des choses on peut se limiter à constater que cette crise est le fait d'une provocation venant de Tahar Belhassine soutenu par le MDM comme cela est apparu au cours de la réunion de samedi 30 septembre. Mais cette provocation n'est qu'un aspect superficiel de la crise et il aurait été facile de la neutraliser s'il n'y avait eu par ailleurs des problèmes mal résolus.

Actuellement le secrétariat se trouve complètement bloqué et aucune tâche démocratique ne peut être menée.

Pour sortir de cette situation il est absolument nécessaire d'aborder de front les problèmes qui se sont posés ; il n'est pas question de faire semblant de mener une lutte démocratique, il nous faut la mener ou disparaître.

Bilan du travail mené par le secrétariat du Comité : rapidement :

- Publication de 5 bulletins qui ont nécessité un travail ~~de~~ d'informations de rédactions de textes d'information de tirage . . . .
- Ouverture d'une boîte postale et d'un CCP
- Bons de soutien
- Texte de pétition à l'occasion de la visite de Bourguiba
- Participation (théorique seulement) au meeting du 24 juin organisé par des organisations politiques à l'occasion de la venue de B. On y reviendra dans l'étude des problèmes .
- Etablissement de contacts de plus en plus étroits avec le Comité International pour la sauvegarde des droits de l'homme en Tunisie. Projet de coordonner certaines actions : appel du CI au moment de la venue de B ; participation au meeting ; projet de conférence de Presse à l'occasion du procès . Envoi d'un avocat en commun .
- Contact avec Amnesty France
- Journaux : politique Hebdo . . . . Le Monde qui avait promis quelque chose pour
- Deux Communiqués de Presse : un à l'occasion du procès des ouvriers de la Soretras ; un autre à l'occasion du procès du 16 septembre .
- Campagne à l'occasion du procès du 16-9 : a) bulletin ; b) Communiqué de Presse c) contact avec l'AIJD qui devait envoyer un avocat italien ; d) contact avec des avocats : Maître De Felice de la fédération internationale des droits de l'homme ; maître Jaeger ; maître Ben Abdallah du barreau d'Alger ; Maître Petit e) contact avec Amnesty international ; f) Madame Colette Kahn lettre de protestation ; g) Envoi de journalistes Lentin . . . et d'observateurs comme Michel Beaud . . . . Chatelet
- h) Meeting du 15 septembre : le secrétariat a participé à une commission de préparation du meeting . (on y reviendra)

Tout ce travail a été mené avec beaucoup de difficultés d'ordre technique à cause du nombre réduit de membres du ~~Comité~~ secrétariat régulièrement présents. Cependant ces difficultés n'ont pas empêché ce travail même si elles l'ont limité. On verra plus loin ces limites .

Les problèmes qui se sont posés :

- \* Le meeting du 24 juin : Le groupe perspectives ayant pris l'initiative de préparer un meeting à l'occasion de la venue de B avait pris contact avec toutes organisations tunisiennes, et un certain nombre d'organisations françaises, arabes et autres. Cette préparation a été un peu précipitée et le comité tunisien en a été informé une semaine avant le meeting. Une réunion de préparation ~~ne~~ a eu lieu au local du PSU le mardi 20 juin à laquelle étaient présents pour les organisations tunisiennes, le Groupe Perspectives le CAL-UGET, le MDM. Le Comité devait déléguer quelqu'un qui n'a pas pu être présent, c'est ainsi que Tahar Ayachi a demandé à Simone BO de représenter le Comité devant Habib Bouhouch et Aziz Krichen (membres du Comité). A l'issue de cette réunion toutes les organisations présentes s'étaient mises d'accord pour faire un tract d'appel au meeting en commun dont le contenu a été défini. Le seul problème où il y a eu achoppement était venu à partir de la position de militants d'organisations françaises qui semblaient tous d'accord pour empêcher le CCGD (Dimitrov Staline) français d'entrer dans la salle. La question n'a pas été spécialement débattue sauf pour ce qui est de leurs correspondants tunisiens CMLT ~~et~~ pour lesquels il était absolument exclu de les empêcher de rentrer. Tahar Ayachi représentant du MDM proposait de leur donner la parole.

La décision avait été prise de ne pas leur donner la parole étant donné leur attitude antérieure. Sur ce point là, Tahar Ayachi n'était pas d'accord mais la décision n'a pas remis en question la participation du MDM et c'était clair pour tous les participants. Le Comité a ainsi signé le tract d'appel. Le lendemain le MDM retire sa signature. Et par la suite, il déclare que le Comité Tunisien ne devait pas participer à ce meeting étant donné qu'un des organisations qui y participe n'était pas d'accord.

Ainsi se posait la question des rapports entre organisations et Comité et de leur autonomie les uns par rapport aux autres. Le Comité se devait d'étudier sa participation à un tel meeting. Sa décision ne devait nullement être influencée ni par la groupe perspectives qui était à l'initiative de cette action ni par le MDM. La participation de l'une ou l'autre de ces organisations n'intéresse pas le Comité, ~~mais~~ il doit seulement voir si utiliser la tribune qui lui était proposée pour dénoncer la répression en Tunisie allait faire avancer le Comité dans ses objectifs démocratiques.

Or ce problème n'a pas été clairement posé ce qui fait que sa participation n'a été que formelle à tel point que le jour du meeting, alors qu'un texte devait être lu par Béchir, le président du meeting a pris le texte et l'a lu.

2) Falsification d'un texte de résolution votée en AG à Tunis le 22-6-72. Le secrétariat ne revindra pas là-dessus puisque cette question a été déjà débattue en AG et qu'un texte de mise au point paru dans le bulletin N°5 a été discuté.

3) Préparation d'un meeting le 15 septembre : AG du Comité puis Réunion élargie à la maison d'Italie qui a donné naissance à une commission destinée à préparer un meeting constituée par le Secrétariat du Comité + une commission de 6 membres chargés particulièrement des tâches de mobilisation (voir motion annexe)

Les problèmes qui se sont posés au cours de la préparation du meeting ont été essentiellement :- la participation des organisations : c'est un problème important qui n'a été envisagé que très tard et n'a pas pu être résolu toujours à cause de l'absence de clarification des rapports organisations comité et de leur autonomie. On peut très bien décider d'accepter ou de refuser de mener une action avec la participation des organisations l'essentiel de définir le but essentiel d'une action.

- Le contenu du texte du Comité pour le meeting : devait-il contester le pouvoir quant aux accusations qu'il avait l'intention d'utiliser ? en particulier devait-on contester l'inculpation de sionisme contre Marzouk et donc, contre tout le mouvement de février. Un membre du comité qui s'était associé à la 2ème séance de travail de cette commission bien qu'il n'appartenant pas à la commission (TBH) a prétendu que Marzouk devait être un sioniste et qu'on était pas sûr, qu'il ne fallait pas s'engager et cela malgré toutes les informations précises qu'on avait reçu sur lui. Il donnait plus de crédit à une "rumeur" qu'à des précisions données par les avocats, le délégués d'amphis et tous les militants de Tunis d'une manière générale.

- Déroulement du meeting : on n'a pas pu réellement s'entendre sur la personne qui devait lire le texte et les problèmes entre organisations ont pris le dessus sur une position réfléchi et correcte.

4- Problèmes du secrétariat : le secrétariat ne pouvait assumer rapidement la tâche d'information et de défense qui est la sienne à cause de l'absentéisme de nombreux membres du secrétariat et surtout son incapacité à résoudre les nouveaux problèmes.

Tous ces problèmes ont été mis en évidence par la venue de TBH au secrétariat qui a prétendu d'une manière bizarre faire partie du secrétariat et surtout qui a empêché par une attitude provocatrice un travail normal du secrétariat. Il était difficile de travailler avec lui étant donné que tout ce qu'il pouvait dire comme information apparaissait comme soupçonnable étant donné sa responsabilité dans la falsification du texte de résolution. En plus les soupçons qu'il a voulu jeter sur Marzouk etc.... Il nous est apparu impossible de travailler dans ces conditions.

APPEL à TOUS LES MILITANTS

Camarades , le procès des 17 militants démocrates et Marxistes Léninistes incarcérés depuis 7 mois (et 17 pour A. Ben Othman Raddaoui) est prévu pour le 16 septembre c'est à dire dans 18 jours .Une vingtaine d'autres seront jugés en liberté provisoire .

Il faut que ce procès puisse servir la propagation de nos idées ,donc servir le mouvement révolutionnaire tunisien .Il doit permettre au mouvement révolutionnaire de faire un pas en avant et de se radicalier.

Mao-Tsé Toung nous a ~~parlé~~ appris que l'on peut transformer "une mauvaise chose en son contraire ,c'est à dire une bonne chose".Aujourd'hui c'est la répression ,sachons retourner l'arme de l'adversaire contre lui .

La contre révolution attaque ,profitons-en camarades pour faire avancer la révolution .

Nous le pouvons mais pour cela ilx nous faut analyser minutieusement les différents aspects de cette affaire en teant <sup>compte</sup> de la situation générale et de la situation de notre groupe et du mouvement révolutionnaire .

Il nous faut surtout nous mobiliser tous et faire de ce procès durant les 3 ou 4 semaines à venir notre tâche centrale .

Cependant Nous ne pouvons ici que donner un avis sur la ligne de défense à adopter en fonction des éléments dont nous disposons;nous savons à l'avance que les éléments décisifs sont à Tunis car ce sont les prisonniers eux-mêmes qui possèdent tous les détails des dossiers et qui peuvent apprécier leur capacités propre;et ce sont nos camarades de Tunis qui sont en mesure de mieux apprécier la situation générale et celle du groupe et de nos forces

Mais il est de notre devoir de donner notre appréciation de la situation afin que la ligne juste puisse apparaitre par la confrontation des positions de nos camarades détenus ,de nos camarades à Tunis et de notre position .

En tous cas ,quelque soit la ligne définitive adoptée par tout le Groupe, il est déjà clair que nous avons un travail spécifique à mener de mobilisation et de propogande à l'échelle des tunisiens à l'étranger et de l'opinion internationale .

Examinons maintenant le dossier de l'affaire et fevoyons la situation générale

I- Dossier de l'affaire :

Sur les 17 détenus il y en a	<u>10</u>	soupçonnés d'appartenir à	<u>notre Groupe</u>
	3	"	au Baath
	2	"	au Groupe M.L.T.
	2	"	au Cercle Marxiste

Ajoutons que pour la plupart il s'agit plus que de soupçons .  
 Donc c'est encore nous qui sommes le plus réprimés dans cette affaire et de plus il faut préciser que pour ce qui est du Groupe Marxiste Léniste Tunisie nous avons été étroitement en contact avec eux avant février et nous avons des échanges et le mouvement de février a permis un rapprochement nouveau si bien que les militants qui travaillaient avec eux (au niveau de l'étranger) ont décidés d'intégrer le Groupe il y a quelques mois après avoir mené un travail pratique en étroite liaison avec nous.Nous ne pouvons préjuger de l'attitude de ceux qui sont détenus mais nous estimons possible de les associer à notre ligne de défense pour commencer (nos camarades détenus verront par la suite ,si les divergences sont secondaires ,comment les surmonter).

Le cercle marxiste a mené un travail plutôt légal culturel dans le milieu intellectuel et sont plutôt influencés par le révisionnisme

Donc pour ce qui est du Baath ,du cercle Marxiste nous pouvons envisager une attaque commune sur le plan démocratique ,pour le Groupe MLT nous essaierons de leur faire adopter notre ligne générale de défense et en tous cas sur le plan démocratique .

De plus parmi les personnes en liberté provisoire il y a une autre organisation qui est impliquée c'est le P"C"T .Sur ce plan ,nous ne savons pas quelle sera leur attitude ,mais nous supposons que sur le plan de l'absence de libertés (organisation presse etc...) ils adopteront une attitude démocratique pour parler de leur légalité comme d'habitude.Cependant l'expérience pratique a montré que nous ne pouvons pas discuter d'une tactique commune même sur ce plan :exemple la préparation du congrès de Korba , leur non participation au comité tunisien de défense ,leur attitude dégueulasse pendant le mouvement de février,le blocage au niveau de toutes nos démarches démocratiques(pétition Ils ont jeté une exclusive sur nous, mais ils ~~ont essayé~~ essayé une ouverture vers les ben salhistes et vers le Baath.Donc actuellement ils vont essayer d'agir sur le cercle marxiste et sur le Baath,et tenter de nous isoler. Cependant ,comme toutes leurs structures organisationnelles ont été connues par la police et comme ils sont en pleine crise interne (de plus en plus grave depuis la déclaration de Ennafaa et aggravée encore par leur attitude devant les événements de février ) ils ne pourront pas avoir une attitude très agressive à notre égard .

Les inculpations: au départ il y avait deux affaires qui ont été amalgamées la première devant le Cour de Sureté de l'Etat dans laquelle ABOR était inculpé de "complot" et d'avoir "voulu organiser l'avant garde de la Classe Ouvrière en vue de la révolution" avec comme "preuves" du ~~complot~~ "complot" 3 articles de l'Amal Tounsi que ABOR a reconnu avoir écrit.

La deuxième affaire découlant des événements de février qui aurait dû passer devant une Cour Correctionnelle puisqu'il ne s'agissait que de "reconstitution de ligue dissoute" de "trouble sur le voie publique" et de "violences sur la personne d'un fonctionnaire" (il s'agit d'un flic qui a été tabassé et peut-être blessé (?) par les étudiants).

Maintenant tous vont passer devant la Cour de Sûreté de l'Etat

Les inculpations sont: "Complot contre la sûreté intérieure de l'Etat" + "tentative d'organisation illégale" et "reconstitution de ligue dissoute" pour A.Ben Othman Raddaoui.

Pour tous les autres du Groupe "appartenance à une organisation dissoute" Même inculpation pour le Baath

Pour le Groupe Marxiste L.T. "constitution d'organisation illégale" la même chose pour le cercle marxiste

Pour le P"C"T "reconstitution de ligue dissoute".

Les bases de l'inculpation : pour la plupart presque rien ;la police a trouvé un projet de tract à tirer , elle a su l'existence de certains contacts et de réunions en utilisant la torture.Cependant devant le Juge l'attitude générale a été de nier l'organisation ,tout en reconnaissant ses opinions et en déclarant qu'il était tout à fait normal de discuter des problèmes politiques et de la situation tunisienne et en insistant sur l'absence de libertés qui faisait qu'on n'avait pas le droit de s'organiser ni d'exprimer ses opinions .Pour ce qui est du journal l'Amal Tounsi ils soutiennent ce journal et pensent que c'est une bonne initiative mais ils n'ont jamais écrit dedans. Pour ce qui est de ABOR ,ils ont certains textes qui circulaient sur le plan interne essentiellement des analyses théoriques et 3 textes d'articles de l'Amal Tounsi ;par ailleurs il ya des déclarations d'un ouvrier qui a affirmé que ABOR voulait connaître des ouvriers avancés pour les organiser ,mais ABOR a nié s'être réorganisé après sa sortie de prison et il a nié avoir voulu organiser autre chose.Il a déclaré avoir voulu continuer à mener un travail personnel d'analyse et de rédaction d'articles et particulièrement il a écrit dans l'amal tounsi considérant très intéressant de collaborer à ce journal qui faisait écho des luttes de la classe ouvrière et adoptait une attitude critique à l'égard du gouvernement .

Ils ont donc tous essayé de minimiser devant les flics et le juge c'est à dire devant l'appareil répressif pour essayer de sortir

Maintenant que le procès est décidé et qu'ils ne s'adresseront plus seulement aux flics leur attitude ne sera pas la même .

Le pouvoir nous donne une tribune de propagande , il nous faut ~~leur~~ savoir en profiter tout en y laissant le moins de plumes possible

## II- Bref aperçu de la situation générale

A) Montée des luttes: nous sommes à une période de montée des luttes des masses populaires :-la Classe ouvrière mène des luttes qui prennent un caractère national et sont à une phase de radicalisation .Pour l'essentiel économique elles ont pris à plusieurs reprises un caractère politique (démocratique)et on ne peut plus les cacher: Soretras ,mineurs,dockers...

-Au niveau de la paysannerie :révoltes de la paysannerie pauvre contre le chômage et la paupérisation;manifestations de la paysannerie moyenne à Gabès et mécontentement jusque chez les gros propriétaires terriens(cap Bon ,Msaken ...)

-Le mouvement étudiant toujours en lutte .Boycott du congrès de l'UGET qui n'a pas pu se tenir .Le pouvoir a cru le remplacer aux yeux de l'opinion nationale par un congrès des étudiants destouriens autour duquel il a fait un gros tapage .

Les lycéens sont mécontents par les exclusions et dernièrement les écoliers de ont manifesté après les résultats de l'examen d'entrée dans le secondaire

B) la situation de notre mouvement : il est très faible en rapport aux exigences de la période historique actuelle et nous <sup>avons</sup> de toutes les énergies pour avancer (comme nous le pourrions) dans notre travail de jonction ~~et~~ de formation ~~et~~ et d'organisation de l'avant garde de la classe ouvrière .L'élargissement de notre travail est vital pour l'avancement du mouvement révolutionnaire .

C) Crise et contradiction, internes, au niveau du pouvoir  
Toutes les fractions du pouvoir sont plus désunies que jamais;dissensions entre Nouira Sayah -Bellalouna  
De plus Mestiri n'a pas du tout abandonné la partie ,et il est possible qu'il soit derrière certains mouvements comme celui de Masken,ouardanine. Il a gardé certaines influences dans l'UNAT ;rappelons l'histoire de l'amical des travailleurs à Paris qui vient d'être mise au pas.

A partir de cet aperçu ,il semble que devant la montée des luttes et en ~~butte~~ à ses contradictions internes le pouvoir ne peut pas se permettre de frapper très fort ~~à~~ au niveau de cette affaire .

Essayons de voir maintenant quelle attitude nous devons adopter en fonction de toutes ces données .

## III- La ligne que nous devons adopter :

Etant donné que parmi les condamnés certains risquent quand même une peine assez forte et que surtout ce procès peut faire avancer le mouvement révolutionnaire il nous semble juste de mettre en avant certains ~~nom~~ afin qu'ils puissent défendre nos idées jusqu'au bout . Il faut que tous reconnaissent leurs opinions et insistent sur l'absence de libertés démoc  
On peut délimiter 2 catégories:une première dans laquelle seront ceux qui prendront l'offensive contre le régime et feront de la propagande aux luttes des masses populaires .La deuxième seront moins offensif et se baseront surtout sur le plan démocratique .Dans cette deuxième catégorie on peut aussi définir des degrés dans l'offensive mais cela en fonction des détails du dossier .

Dans la première catégorie nous pensons que l'on doit mettre :

- ABOR et Dalila BO ,le premier parce qu'il est le plus impliqué et que son affaire directement liée à l'Amal Tounsi permettra de développer ~~certains~~ certains points importants de notre ligne,la deuxième parce que c'est une femme ,la première révolutionnaire tunisienne et que cela constitue un progrès important dans notre lutte.Il ne s'agira pas pour elle d'adopter une attitude féministe mais le fait que ce soit une femme qui

défense des positions révolutionnaires permettra à la population de poser le problème de la participation des femmes à la lutte . Dans la 2ème catégorie ce sont surtout les récidivistes de 68 qui pourront prendre l'offensive ainsi que ceux qui étaient à la tête du mouvement étudiant. Ils dénonceront la torture qu'ils ont subies . Surtout il faudra que tous démonte la tactique du pouvoir qui veut les faire passer pour les "meneurs" les "agitateurs manipulés" , et montre que en fait ce sont les masses qui luttent (et que évidemment ils sont de leurs cotés).

#### IV- Programme de travail à l'échelle de Paris pour soutenir nos camarades:

Notre tâche essentielle est d'obliger le pouvoir à rendre public ce procès et nous ~~XXXXXXXXXXXX~~ essayerons de faire le plus de publicité autour. Cela est aussi un facteur de mobilisation à l'échelle des masses étudiantes et ouvrières tunisiennes à Paris .

##### A) Au niveau des organisations démocratiques

1- Communiqué de Presse du Comité Tunisien pour informer de la date du procès

2- Organismes internationaux : essayer d'obtenir d'eux l'envoi d'un avocat ou d'un observateur:

CISDHT - Comité TIDVR

Amnesty International

Amnesty France

Fédération Internationale des D de l'H

Jursites catho

AIJD

CIJ -Libre Justice

SPF

3-Avocats : avec l'aide du CTIDVR et du CISDHT essayer d'envoyer 2 avocats français (Parodi et Petiti) un avocat marocain , un algérien , et peut-être un belge et un italien . Ainsi si Amnesty international envoie 1 avocat (anglais ou allemand ) et si l'AIJD envoie 1 avocat cela sera plus que suffisant .

3-Journaux: obtenir l'envoi de journaliste, et des articles

AFP APL

Le Monde L'observateur, l'express , politique Hebdo, Afrique Asie, le Figaro Combat, France soir , témoignage chrétien .

Anglais: l'observer, l'economist, Times, . . . .

Américain: le Times , Newsweek , New York Times , Herald Tribune

Italien: Il manifesto, l'unita

Allemand : Sudeszeitung , spiegel

Belge ; le soir . . .

4- ORTF (reportage)

5- Observateurs étrangers : envoyer au moins deux observateurs étrangers , personnalités .

B) Au niveau des organisations révolutionnaires : voir programme de la commission des affaires extérieures (projet meeting ....

Dans tout ce travail tous les militants doivent être concernés surtout dans le travail de mobilisation et de propagande autour de cette affaire. Mais particulièrement 3 commissions ont un rôle particulier à jouer : la Commission d'information , la Commission défense , et l'ancienne commission Accueil. Les tâches que nous devons assurer maintenant doivent être coordonnées et le COP se chargera de le faire . Il ~~ne~~ s'agit de tirer les leçons de notre action au moment de la venue de Bourguiba et savoir utiliser les structures existantes plutôt que de les démanteler à nouveau . Le partage des tâches peut se faire en gros comme suit: - la commission défense peut s'occuper des rapports avec les organisations démoc et de l'envoi d'avocat en liaison avec le Comité

111

SOLIDARITE AVEC NOS CAMARADES DETENUS

Le Samedi 16 Septembre 1972, une quarantaine de militants démocrates et progressistes ( enseignants, étudiants, élèves, ) comparaitront devant le tribunal correctionnel de Tunis, accusés de " maintien d'organisation dissoute, de propagation de fausses nouvelles, et diffamation ".

Le procès qui leur est intenté est un procès d'opinion caractérisé à l'image des procès d'opinion antérieurs, intentés aux démocrates et progressistes en 1966, 1967, 1968 et 1969...

Ce procès intervient à la suite des journées de Février qui étaient caractérisées par la légitimité des revendications ( POUR UN SYNDICAT AUTONOME ET REPRESENTATIF --; CONTRE UNE POLITIQUE EDUCATIONNELLE SELECTIONNISTE -- POUR LE RESPECT DES LIBERTES DEMOCRATIQUES ), par la mobilisation et par la conscience politique dont a fait preuve la jeunesse universitaire et scolaire qui, unanime, et joignant sa voix à celle des masses populaires avait dénoncé énergiquement l'arbitraire, la violation des droits démocratiques et la dépendance de notre économie nationale à l'égard de l'impérialisme français et américain.

Miné par ses contradictions internes, se débattant dans de véritables crises économiques et sociales, effrayé par la montée de la combativité des travailleurs résolus à imposer leurs revendications, le pouvoir a violemment réagi, confirmant encore une fois sa nature profondément répressive et anti-démocratique.

En effet, Parallèlement aux campagnes démagogiques et mensongères ( Presse, Radio, T.V., " Meeting Populaire " ) pour dénaturer le caractère démocratique du mouvement auprès de l'opinion nationale et internationale ( qui n'étaient pas dupes ) le pouvoir a procédé au matraquage systématique, aux arrestations massives et à la torture de plusieurs militants dans les sinistres locaux de la Police.

Les étudiants ne sont d'ailleurs pas les seules victimes de la répression : les travailleurs qui ont engagé de grandes luites pour leurs revendications ( SORTIRAS à Sfx, Mmes du Sud, Usine de Cellulose à Kasserine, Ateliers d'artisanat à Den-Den, Cheminots à Sfax ) ont été réprimés : intervention de BOP, arrestations, licenciements. Certains d'entre eux, à Sfax notamment, ont été traduits en justice et condamnés à des peines d'emprisonnement.

Sept mois sont déjà passés depuis les journées de Février et une quarantaine de militants démocrates et progressistes qui se trouvent encore en prison rejoignant ainsi le camarade Ahmed Ben Othman arrêté depuis huit mois - et en liberté provisoire, vont passer Samedi 16 Septembre 1972 devant le Tribunal Correctionnel de Tunis.

A travers le procès qu'il tente à nos camarades, le pouvoir entend condamner tous ceux qui luttent contre l'arbitraire, la répression et la violation des droits démocratiques tous ceux qui expriment leur solidarité et leur appui avec les travailleurs en lutte et tous ceux qui n'acceptent pas la dépendance de notre pays à l'égard du néo-colonialisme français et américain dont la pénétration s'accroît de plus en plus.

CAMARADES,

Il est du devoir de tous les démocrates, de tous les progressistes, de dénoncer le procès préfabriqué du 16 Septembre, de s'élever contre la violation des droits démocratiques et la répression et d'exiger la libération de nos camarades détenus.

SOYONS MOBILISES et vigilants pour exprimer notre solidarité effective et notre soutien agissant avec les camarades détenus.

- EXIGEONS le respect des libertés d'opinions, d'expressions et d'association garanties par la Constitution.

- EXIGEONS la libération de nos camarades détenus.

NON A LA REPRESSION  
NON AUX PROCES D'OPINIONS  
LIBEREZ NOS CAMARADES

Tunis, le 16 Septembre 1972

Des militants